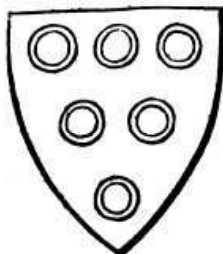


Prunelé



Gui Prunelé, 1392
(maître des requêtes)

Maison de **Prunelé**
(*alias Prunelay*)



Blason en applique
d'une branche cadette des Prunelé
trouvé aux environs de Puiset-
Le-Marais, près Etampes.
«Prunelé brisé d'une bande
& d'un lambel à trois pendants».
(Communication J.-Y. Chodorge)

Beauce, Etampois, Orléanais, Ile-de-France

Les Prunelé sont originaires de La Porte (près Etampes) et possèdent Gazeran - par alliance avec les seigneurs du lieu au XIV^e - jusqu'en 1706. Ils tiendront Ouarville plus longtemps encore - jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Armes Prunelé :

«De gueules, à six annelets d'or, posés 3, 2 & 1»
les émaux sont parfois inversés : «D'or aux annelets de gueules»

Armes de Guillaume de Prunelé

(mandataire de l'Evêque de Chartres avec Jodoïn de Beauvilliers en 1190) : «de gueules, à six annelets d'or, au lambel de quatre pendants du même»

Armes des seigneurs de Gazeran :

«A un semis de billettes au lion brochant sur le tout»
le puîné brise en chef d'un lambel de cinq pendants

Devise : «Freni Nescia Virtus»

Cris : «Rex sum ego !» & «Prou ne l'ay !»

Sources complémentaires :

SHARY : Armorial & Nobiliaire de Montfort
Cartulaires des Vaux de Cernay et Port-Royal (Sorbonne, Depoin),
actes Yerres et Moulineaux,
Bibliothèque de l'Arsenal (ms 5035) pour alliance Piédefer,
BnF, Mss, Pièce originales 2997 (dossier Vigny),
Héraldique et Généalogie (alliances Droullin, Mathefelon,
Machelainville, Monteil, Chambray-Le Roy),
base Roglo, Généanet (Tatiana17),
Dictionnaire de la Noblesse (F. A. Aubert de La Chesnaye-Desbois,
éd. 1775, Héraldique & Généalogie),
Contributions de Jean-Yves Chodorge (12/2012, applique
trouvée en Etampois) ; de Marc Etivant (11/2015) ; de Friedo Zölzer
(01 & 10/2017, 08/2019, 07/2020, 01/2024),
«Grand dictionnaire historique», tome II, Moréri, 1735,
«Minutes de notaires de Châteaudun - Extraits des minutes
de Louis Merlet 1369 - 1615 Comté de Dunois»,
"Généalogies des maîtres des Requêtes", F. Blanchard, 1670,
«Généalogie de l'ancienne Maison de Viole», G Viole, 1660

Prunelé

Origines

Guillaume II de Prunelé :

(mandataire de l'Evêque de Chartres avec Jodoïn de Beauvilliers) porte en 1190 : «De gueules, à six annelets d'or, au lambel de quatre pendants du même»

? Raoul de La Porte

Guillaume 1^{er} de Prunelé fl ~1170/1210 chevalier, seigneur d'Herbault et La Porte (au Bailliage d'Etampes, à 4 lieues de cette ville) croisé (1191) (cité parmi les chevaliers du Vexin portant bannière sous Philippe II «Auguste» et parmi les chevaliers du Bailliage d'Etampes tenant leurs fiefs du Roi et possédant 60 £ de revenu ; donne aux lépreux d'Illiers la dîme du blé et du vin par lettres à Etampes 06/1202, don confirmé ultérieurement (1313 ?) par Geoffroi, seigneur d'Illiers)

ép. avant 02/06/1202 ? **Agnès** + 1218

Adam de Prunelé
(«**Prunellus**»)
(cité en 1184)

Pierre de Prunelé

Guillaume II de Prunelé + peu après 06/1248 chevalier (au moins dès 1242), seigneur d'Herbault, Coulmiers, La Fredonnière et La Porte, X en Albigeois (dès 1226) (cité à Montpensier en 1226 et dans un serment noble fait au Roi Louis VIII ; possède un fief à La Fredonnière tenu du seigneur de Mondoubleau ; vend ~1244 ses Hayes d'Herbault avec le consentement d'Hugues de Châtillon, comte de Blois et de Saint-Pol : sceau de cire jaune chargé de 10 annelets ; lui et ses frères reçoivent 50 £ de rente du comte de Blois à prendre sur le faitage de Blois en 04/1236 ; échange avec le jeune comte de Blois, du consentement de sa mère Marie d'Avesnes, en 06/1248 de ces 50 £ de rente contre le bois de Bardère et la terre de Renaud d'Orville)

ép. 1) **Anne (ou Agnès ?)** + ~1236

ép. 2) avant 06/1248 ?

Elisabeth de Prunelé + ~1230 dame de Chassonville (Le Gault-Saint-Denis, 28) et La Couture (Chartrain) (fait donation en 07/1218 aux religieuses de Voisins près d'Orléans de toute sa dîme de Coulemiers à Bonneville, Rosières et Huisseau) ép. ~1195 **Jean (alias Payen) d'Orléans** ° ~1160 + ~1220 chevalier (1212) seigneur d'Egry, Cléry et Montpipeau (1209, Huisseau-sur-Mauves, 45, près Orléans), chevalier du Vexin et de la Châtellenie d'Etampes, X à Bouvines (27/07/1214)

postérité **Orléans de Rère**

Guillaume III de Prunelé + ~1335 (ou 1317 ?) chevalier, seigneur d'Herbault, Autruy, La Porte, Alzonne, Leuc et Montréal (Sénéchaussée de Carcassonne), puis Aubret et Intreville, X en Italie sous son suzerain Charles, duc d'Anjou, Roi de Sicile, et vainct avec lui Mainfroi et son neveu Conradin (26/02/1266) (fait élever une forteresse dans son fief de La Porte, tenu du Roi, d'où procès fait par Guillaume de Linières, seigneur de Méréville, (depuis Méréville) & arrêt du Parlement en 1266 ; transaction avec Georges de Châtillon, comte de Blois, au sujet des Hayes d'Herbault en 12/1268 ; sceau où il réduit les symboles de ses armes : un cavalier tenant une épée de la main droite et, dans la main gauche, un écusson chargé de six annelets (d'or) posés 3, 2 & 1, sur un champ de gueules)

ép. ? **Isabelle (de Compende, Montesquiou et/ou de Montolieu ?)** dame d'Alzonne et de la Châtellenie de Montréal (? fille de Bernard de Montesquiou, seigneur d'Alzonne, et de ? de Saverdun ou de Pierre de Montesquiou dit «de Compende», seigneur d'Alzonne (du chef de son épouse), et de Tiburge de Saverdun ? ; soeur de Foulques) > cf annexe p32

Pierre Geoffroi de Prunelé
° avant 1248

? **Florimonde de Prunelé dite «de La Porte»**
(parfois dite «fille de Raoul» ?)
ép. 1208 **Jacques de Thiville**,
seigneur de La Roche-Verte (alias Rochevert, Dunois) et Séris (ou Séry, près Beaugency)
(fils de Jean et de Marguerite des Personnes)
(Armes : «De gueules, à trois fusées d'argent»)

postérité qui suit (p.3)

Prunelé

branche aînée

Les Prunelé (ou Prunelay) deviennent seigneurs de Gazeran par mariage à la fin du XIV^{ème} siècle : **Philippa de Marchery**, nièce de Philippe de Guyencourt, seigneur de Gazeran et d'Ouarville, qui en avait hérité lui-même.

Fiefs des Prunelé :

Herbault, La Porte, Gazeran, Liouville, Le Plessis-Saint-Benoît, Louville, Ouarville, Baudreville, Saint-Germain-Le-Désiré, Tignonville, etc.

2

Guillaume III de Prunelé et Isabelle de Compende

Guillaume IV de Prunelé + dès 1333 écuyer, seigneur d'Herbaut (45), La Porte (45), Alzonne (11, pour 2/3), Rieux (11), Léone (Leuc ?), Aladerne, Montréal (11) et Licairac (mineur à la + de ses parents, sous la tutelle de Bernard de Montesquiou, proche parent (très probable aïeul ou oncle maternel) ; Lettres du Roi Charles IV «Le Bel» données à Saint-Pol le 27/04/1322 adressées au Sénéchal de Carcassonne portant sur les hommages respectifs des 2 frères pour la terre d'Alzonne ; hommage en 1317 au comte de Blois pour Herbault)
ép. après 1320, dès 28/04/1322 **Jeanne d'Averton** + après 1335 (fille de Geoffroi alias Guillaume, chevalier, et de Marguerite ; ép. 2) é 1335 Jean de Vieuxpont, chevalier, seigneur de Courville (28), Chailloué (61) et Chalency)
(Vieuxpont fait aveu au comte de Blois pour Berbault en 1335)

Jean de Prunelé, seigneur d'Alzonne (11, pour 1/3), Rieux, Leue (ou Leuc, Léone ?) et Aladerne (transaction avec son aîné et, au sujet d'Alzonne, avec Hélié de Rochefort, veuve de Bérenger de Goginehis et tutrice de Hélié, sa petite-fille, par acte du 18/06/1315)
ép. **Dannou**

Gui dit «Guyot» de Prunelé (teste en 1346) + dès 1363 seigneur d'Herbaut, Alzonne (en partie), Rieux, Leuc et Laderne (aveu au comte de Blois pour Herbault le 11/04/1345 ; partage avec le même de bois et haies près Herbault en 1346 ; reçoit des lettres du Roi Jean données à Breteuil le 06/07/1356 sur sa participation aux campagnes en cours ; transaction avec les habitants de Rieux en 1360 à propos des murs de sa maison forte)
ép. **Marguerite de Patay** (teste en 1363) dame de Machelainville (Péronville, 28) et Beauverger (Villampuy ou Guilleville ?, 28) (fille de Pierre)
postérité qui suit (p.4)

Guillaume de Prunelé + avant 11/04/1372 seigneur de Rieux (en partie), Alzonne, Leuc et Laderne (ou Aladerne) (transige avec les consuls d'Alzonne le 21/09/1371 ; décède avant la vente d'Alzonne le 11/04/1372)
sans postérité

Hugues 1^{er} de Prunelé fl 1335 seigneur de La Porte, Rieux, Leuc, Aladerne et Alzonne (en partie)
ép. 1355 **Péronnelle de Louville** (fille de Jeanne de Plailly)
tige des seigneurs de La Porte, Saint-Germain-Le-Désiré, Guillerval & Louville
postérité qui suit (p.9)

Isabeau de Prunelé ép. 1335 **Jean Le Jay**, écuyer

Marie de Prunelé
ép. 1) **Jean de Courvoy**, chevalier
ép. 2) **Geoffroi des Barres**, chevalier, seigneur de La Queuvre (héritée de son neveu Guyot)
postérité 1) **Courvoy** (dont Jean, Guillaume, Guyon et Philippot (qui passent procuration le 31/12/1371 à leur cousin Jean de Prunelé, seigneur d'Herbaut pour vendre tous leurs biens, hérités de leur mère, en Sénéchaussée de Carcassonne))

Jeanne de Prunelé + dès 1347
ép. ~1300 **Geoffroi de Mathefelon**, seigneur de Lancheneil (Nuillé-sur-Vicoïn, 53), Loiron (53), Beauvais (53) et Saint-Sulpice-sur-Loire (49) + dès 1347 (fils d'Hubert de Mathefélon, seigneur de Lancheneil et de Beauvais, fl 1298, et de Prégente de Mayenne ; veuf de 1) Gillette de Parenne(s) et de 2) Péronnelle Pantin)

Jeanne de Prunelé, dame de Bullou (1350) et d'Alzonne (1/3), Rieux, Leuc et Laderne (reçoit aveu pour Bullou en 1354)
ép. **Robert d'Harcourt** (fils de Robert II, baron de Beaumesnil, et de Jeanne de Villequier)

Robert d'Harcourt, seigneur de Bullou et d'Alzonne (1/3), Rieux, Leue et Laderne (reçoit une part proportionnelle lors de la vente de ces terres du 11/04/1372)

Prunelé

branche aînée

3

Gui dit «Guyot» de Prunelé
et Marguerite de Pat(h)ay

Jean de Prunelé (mineur en 1346) + 1417 seigneur d'Herbaut, Machelainville, Beauverger, Rieux, Alzonne (11), Rieux (Fanjoux, 11), Leuc (11), Aladerne (Ladern-sur-Lauquet, 11), etc., Gouverneur du comté de Blois (~1380/81), conseiller & Chambellan du Roi Charles V, Capitaine & Bailli de la Ville d'Orléans (1392), Gouverneur puis conseiller (1409) de Charles d'Angoulême (depuis d'Orléans) (passe procuration avec son cousin Robert d'Harcourt, à propos de leurs terres en Languedoc le 06/04/1366, à Jean Garcias qui rend aveu pour ces terres au Roi entre les mains du sénéchal de Carcassonne le 18/03/1371 ; aveu au comte de Blois pour Herbault à la même époque ; vend, conjointement avec tous les ayant-droits, par contrat du 11/04/1372 à Nicolas de La Jugie, chevalier, seigneur de la Livinière, baron de Puissalicon, les terres de Rieux, Aladerne, Alzonne et leurs dépendances ; reçoit procuration de Guy de Châtillon, comte de Blois et de Dunois par lettres du 23/03/1391 pour la vente des comtés de Blois et de Dunois à Louis, duc d'Orléans)
ép. **Mabille Le Baveux** (fille de Gui 1^{er} Le Baveux de Garencières, baron de Tillières, chevalier banneret, et de Marie d'Amboise (citée dans un registre du Parlement de 1390))

Les seigneurs de Gazeran

portent : «A un semis de billettes,
au lion brochant sur le tout.»

Gui de Prunelé + 1425
chanoine de la Cathédrale
Sainte-Croix d'Orléans,
conseiller, maître des requêtes
(1392, 1393), clerc ordinaire
de l'Hôtel du Roi, Evêque
d'Orléans (intronisé 20/03/1398 ;
participe au Concile d'Orléans
en 1411)

Guillaume V de Prunelé +X 25/10/1415 (Azincourt)
écuyer, seigneur d'Ouarville (par sa femme),
conseiller & Chambellan de Charles, duc d'Orléans,
comte de Blois (aveu pour Ouarville 1403)
ép. (c.m.) 06/01/1394 **Philippa de Marchery** (teste en 1395)
dame de **Gazeran** (1403) et d'Ouarville (fille de Guillaume,
écuyer, et de Marguerite de Cou(s)tes ; nièce & héritière
de Philippe de Guyancourt, seigneur de Gazeran
et d'Ouarville)

**Perrinet
de Prunelé**
+ jeune 1392

Jacquin de Prunelé
étudiant à l'Université
d'Orléans
(hérite de son frère Perrinet
en 1392)

Catherine de Prunelé
(citée dans un acte de 1392)
ép. **Louis Manissart**,
seigneur d'Arebloy
et de Noir-Epinay

Guillaume VI de Prunelé + 1461 chevalier, seigneur d'Herbaut (Fay-aux-Loges, 45), Machelainville, Beauverger (Guilleville ?, 28), Gazeran et Ouarville (28), Capitaine d'Harfleur & Bonneval (remplacé en 1461 par Jean du Plessis, Valet de chambre du Roi Louis XI), Bailli de Caux, conseiller & Chambellan du Roi Charles VII (par Lettres du 11/11/1457) (transige le 25/04/1444 avec Charles d'Orléans, comte de Blois à propos des chasses des Moulins d'Herbaut ; transige le 15/05/1449 avec ses beaux-frères Mile, Doyen puis Evêque de Chartres, et Florent d'Illiers)

ép. 1) 1449 **Bertrande D'illiers** (fille de Pierre, seigneur d'illiers (28), Maisonnelles (72) et Saint-Mars (-de Loquenay, 72) + 04/1424 (Châteaudun), et de Marguerite de Taillecol ; veuve de Martin de Rouvray, chevalier, seigneur du Bouchet, Courtalain-en-Dunois, Bois-Ruffin et Launay)

ép. 2) **Marie de La Chapelle** (fille du seigneur de La Chapelle et de La Salle)

postérité qui suit (p.5)

Jean de Prunelé
Abbé de Saint-Laumer
de Blois (1447)

Prunelé

branche aînée

4

Guillaume VI de Prunelé
et 1) **Bertrande D'Illiers**
et 2) **Marie de La Chapelle**

Selon **Friedo Zölzer** cette **Jeanne de Prunelé**, épouse de **Jacques Couet**, pourrait être la fille de **Pierre**, seigneur de Richarville (époux de Jeanne de Nacelles puis 2) de **Marie d'Allonville** ou bien de **Jean**, son cadet (cf p.25) dont la descendance proche contracte alliances avec des **Couette** (même pays proche de Mayet au Maine, 72) La chronologie implique que **Pierre de Cugnac** et **Jacques Couet** n'ont pas pu épouser la même femme (**Antoine de Cugnac** ° ~1450 ; **Charles Couet** ° ~1487)

1) **Guillaume VII de Prunelé**, chevalier, seigneur d'Herbault, Gazeran, Machelainville et Beauverger, conseiller et Chambellan de Charles, duc d'Orléans, Gouverneur de Louis, duc d'Orléans (depuis Louis XII) en sa minorité (aveu au chapitre de Chartres le 30/06/1461 pour un muid de terre sis à Morainville, relevant du château de Lèves, et en 1489 au comte de Dunois, seigneur de Château-Renault, pour Herbault)
ép. (c.m.) 27/08/1470 **Catherine de Beauvau** (fille de Pierre, seigneur de La Bessière, du Riveau (ou Rivau), etc., conseiller & Chambellan du Roi, et d'Anne de Fontenais)

1) **Pierre dit «Perroquin» de Prunelé**
+ dès 1494 écuyer, seigneur d'Ouarville (Beauce, canton de Voves, 28), Voise et Machery (près Auneau) et Baronville (Béville-Le-Comte)
ép. **Antoinette de Tillay**
détails & postérité des **seigneurs d'Ouarville** qui suivent (p.8)

1) **Jean de Prunelé**
Prieur de Saint-Nicolas d'Auneau (cité dans un bail à Chartres le 12/09/1489)

?1) **Jeanne de Prunelé** + après 1484 (~1504) dame d'Imonville et d'Hérouville (fait une donation à Antoine, son fils le 15/09/1489)
ép. 1?) **Pierre de Cugnac** + dès 1484 (1480 ?) chevalier, seigneur de Dampierre (près Gien), Nesle, Hérouville, Bélincourt, baron d'Imonville, conseiller & Chambellan du Roi Louis XI, Grand-Maître des Eaux-&Forêts de Normandie (transige le 19/03/1462 ns avec Guillaume de Harville, écuyer, son frère utérin, sur le partage des terres maternelles ; hommage le 15/08/1462 à Guillaume de Prunelé, son beau-frère pour Imonville) (fils d'Antoine 1^{er} et de Jeanne Le Brun, veuve de Guillaume de Harville)
ép. 2?) **Jacques Couet du Vivier** ° 1468 + 1506 [son épouse pourrait être une autre **Jeanne de Prunelé**, fille de Richard ou de Jean]

postérité 1?) **Marie de Cugnac** qui ép. 1466 **Geoffroi de Courcillon** (Chartrain) dont **Louise de Courcillon** ; & **Anne de Cugnac** qui ép. **Jean Blosset**
postérité 2?) **Charles Couet** ° 1487 + 13-14/09/1515 qui ép. **Nicole Poyet** dont **Philibert Couet** + 1552 > cf aussi pp 26 & 30 (annexe) à propos d'autre alliance **Prunelé-Couet** & alliances **Mornay, Davy, Nicolaj, Aumont & Gramont**

Anne de Prunelé
ép. (c.m.) 05/05/1495 **Guillaume de Gaillon**, écuyer, baron de Massy, seigneur de Crois(s)y, Ardencourt, Châtignonville, Chaumusson et Limours
postérité : 2 filles dont **Françoise de Gaillon**, dame de Massy, Croisy et Hardencourt, Châtignonville, Chaumusson, Limours, etc. (restée seule héritière par la mort sans postérité de sa soeur) qui ép. (c.m.) 10/03/1516 **François d'Harcourt**, baron de Beaufou et Beuvron + 07/1556 (sép. (annul.) de Jeanne de La Haye) postérité dans les Maisons d'**Harcourt, Saint-Germain, Montgomery, Saint-Simon, Le Tellier, Brûlart, Neufville de Villeroy, Béthune, etc.**

François de Prunelé + dès 1534 chevalier, seigneur d'Herbault et de Gazeran
ép. (c.m.) 15/01/1508 **Antoinette Le Roy de Chavigny** ° 1485 (fille de René, chevalier, seigneur de Chavigny et La Baussonnière, conseiller & Chambellan du Roi Louis XI, et de Madeleine Gouffier, Gouvernante des Enfants du Roi François 1^{er} & dame d'honneur de Catherine de Médicis, duchesse d'Orléans puis Dauphine)

René de Prunelé + 10/1543 chevalier, seigneur d'Herbault et Gazeran, Panetier ordinaire du Roi (partage avec ses frères les 21/12/1540 & 24/07/1541; règle de substitution pour Gazeran et Lavau)
ép. (c.m.) 19/01/1528 **Anne de Dreux** (fille de Jacques, chevalier, baron d'Esneval et du Fresne, seigneur de Pavilly, Musy, Berville, Pierrecourt et Louye, vidame de Normandie, et de Madeleine de Hames)

François de Prunelé seigneur de Machelainville, Beauverger et Glatigny, Ecuyer Tranchant du Dauphin (partage avec René, son aîné, le 21/09/1540)
sans postérité

Jacques de Prunelé + après 12/1559 seigneur de Milly, Brouart, Fontenay et du Fief-Béon (Touraine), puis seigneur de Machelainville (après son frère), Abbé de Bourg-Déols (ou Bourg-Dieu, Berry), Aumônier du Roi, Prieur de Saint-Georges et Saint-Sever (partage avec René, son aîné, le 24/07/1541 ; renonce à ses bénéfices pour se marier)
ép. **Madeleine Payen** (veuve de 1) Claude Le Roux, seigneur de Tilly, Bourghéroulde et Becdal > sans postérité et de 2) François de Marcillac (ou Marsillac), baron de Courcelles et Combres, Châtelain de Saint-Sulpice et de Joderez (Périgord), 1^{er} Président au parlement de Rouen + 13/09/1543)

Louise de Prunelé Abbesse de Saint-Rémy des Landes (couvent **Bénédictin** au diocèse de Chartres)

Bonaventure de Prunelé + après 1560 ép. (c.m.) 05/01/1530 **Nicolas de Chambray** + 08/1560 chevalier, seigneur de Chambray, Blandé, Varennes, Chicou, Thevray, baron d'Auffay (origine normande au diocèse d'Evreux)

postérité qui suit (p.6)

sans postérité
(son légataire universel est son neveu **Gabriel de Chambray** : Machelainville, Beauverger et Glatigny passent à **Tanneguy de Chambray**, son fils)

postérité dont **Angennes**

Prunelé

branche aînée

5

René de Prunelé
et **Anne de Dreux**

André de Prunelé + 1581
seigneur de Gazeran et des Rotis,
baron d'Esneval et Pavilly, vidame
de Normandie, chevalier de l'Ordre
du Roi
ép. (c.m.) 15/06/1558 **Marguerite
Le Veneur** (fille de Jean, chevalier,
baron de Tillières, seigneur du Hommet
(ou du Homme) et Carouge, Capitaine
de Vire, Bailli de Rouen, Chambellan
du Roi, et de Gillonne de Montejean,
soeur d'un Maréchal de France)

Louis de Prunelé
chevalier, seigneur et châtelain d'Herbault
(cité à la Coutume de Touraine 18/10/1559)
ép. **Marie de Marolles**
(fille du seigneur de Longorme
ou Longcorme ?)

Marie de Prunelé, dame d'Herbault
ép. **Jean de La Personne**

sans postérité (Herbault fait retour
à Charles de Prunelé, cousin de Marie)

Jacques de Prunelé
écuyer, seigneur de Machelainville
et Beauverger (plaide longuement contre
son frère André pour son partage : arrêts
du Parlement des 10/01/1561 & 24/02/1573 as ?)
ép. 25/12/1566 (Paris) **Jacqueline Grollier
(ou Groslier)** dame de Couvay et Santeins
(fille de Jean, chevalier, vicomte d'Aguisy,
Trésorier de France et de Milan, et d'Anne
Briçonnet, dame de Couvay et Santeins)

sans postérité connue

Françoise de Prunelé
ép. après 14/02/1573
?, seigneur
de La Baudère
(Normandie)

Barbe de Prunelé
ép. **Louis de Canouville**
postérité : **Montholon**

Charles de Prunelé + 18/04/1624 (Paris, Hôtel d'Esneval,
rue du Jardinier, paroisse Saint-Cosme ; teste le 02/04/1618 ;
inventaire après décès dès le 02/05) écuyer, baron d'Esneval
et Pavilly, Vidame de Normandie, seigneur & Châtelain
de Gazeran, Marchelainville, Beauverger et Glatigny,
chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire
de Sa Chambre, capitaine de 50 hommes d'armes
des Ordonnances, ambassadeur en Ecosse
(lègue par testament à son frère Claude la somme de 10.000 £,
substituée à son fils Nicolas, à défaut ses enfants,
ou à ses filles Françoise et Elisabeth)

ép. (c.m.) 12/09/1583 **Madeleine Pinart (ou Pinard)**
+ 06/04/1654 (Paris ; inh. le 07/04 à Saint-Cosme)

vicomtesse de Comblizy, dame de Cramaille(s), Monthoury,
Marolles et Servenay (fille de Claude, chevalier, seigneur
de Cramaille(s), 1^{er} baron de Valois, vicomte de Comblizy,
baron de Louvois, conseiller du Roi, secrétaire d'Etat
et de ses commandements, sous Henri III
et de Marie de L'Aubépine, dame de la Reine-Mère)

postérité qui suit (p.7)

Claude de Prunelé
+ 24/01/1654 (Criquetot-
Lesneval ; inh. le 17/01) seigneur
& baron de Criquetot, Esneval,
Anglesqueville-Lesneval,
Meslemont, Lespinay,
Lavau et des Rôtis
(transige avec son frère
aîné le 06/04/1599)

sans alliance

Claude (alias Claudine) de Prunelé
ép. (c.m.) 18/02/1577
Jean de Laval + 1598 seigneur
de Tartigny, Aveluys, Gournay-
Le-Guérin et Fresnay-Le-Samson
(fils d'Hugues
et de Marie de Mézières)

**Alliance
Laval**

Gabriel de Laval + 1664 chevalier, baron de La Faigne,
seigneur de Tartigny, Avely, Gournay-Le-Guérin et Fresnay-
Le-Samson, Gentilhomme de la Chambre du Roi
ép. **Anne Viole**

postérité : **Viole, de La Vallée, Maupéou,
Saint-Simon & Montmorency-Laval**
dont : **Charlotte de Laval de Tartigny**
qui ép. 06/1632 **Guillaume Osmond** + 20/12/1693
seigneur d'Aubry-Le-Panthou (61) et du Mesnil-Froger
(armes : «De gueules, à un vol d'hermine»)

Madeleine de Prunelé
ép. (c.m.) 30/04/1578
Jean Le Cesne (ou Sesne),
chevalier, seigneur
de Ménilles, La H(e)unière,
La Champagne
et Clermont (-en-Caux),
etc.

**Marguerite
de Prunelé**
religieuse
à Poissy

Prunelé

branche aînée

6

Charles de Prunelé
et Madeleine Pinart (ou Pinard)

Nicolas de Prunelé
+ 11/1653 chevalier, seigneur
et baron d'Esneval et Pavilly,
vidame de Normandie, seigneur
de Gazeran, Comblisy, Herbaud,
Machenainville et Beauverger,
capitaine de 50 hommes d'armes
des Ordonnances

sans alliance

extinction

de la branche aînée

(la plupart de ses fiefs passent
à ses soeurs Françoise et Isabeau ;
Criquetot et Anglesqueville passent
à son oncle Claude)

Marie de Prunelé
Abbesse de La Guiche
(Blaisois, ordre
de Sainte-Croix
au diocèse
de Chartres)

**Marguerite
de Prunelé**
religieuse
à La Guiche

**Claude
de Prunelé**
religieuse
à Chelles
(diocèse
de Paris)

**Madeleine
de Prunelé**
religieuse
à Poissy

Françoise de Prunelé
dame & baronne d'Esneval,
Châtelaine de Pavilly, vicomtesse
de Comblizy, Vidamesse
de Normandie
(aveu 14/10/1658 à François Rousselet,
comte de Château-Renault pour Herbault,
conjointement avec sa soeur, comtesse
de Moucy ; partage avec sa soeur fin 1668
de la succession de leur dernier frère ;
fait donation de la baronnie d'Esneval
et de la vidamé de Normandie 11/1667
à Robert IV Le Roux, baron d'Acquigny,
son petit-fils à condition de relever nom
et armes d'Esneval > le Roux d'Esneval)
ép. (c.m.) 19/05/1615

Anne de Tournebu

+ avant 14/10/1658 baron
de Live(r)t, seigneur de Bouges
et du Mon(t)delis, conseiller
& 1^{er} Président aux requêtes
du parlement de Rouen

postérité

**Isabeau (Isabelle, Elisabeth)
de Prunelé,**

° 1600 (bapt. le 31/03/1603 à Paris)
dame de Gazeran, Herbault,
Marchelainville et Beauverger
ép.1620 **Jean V Le Bouteiller
de Senlis**, comte et seigneur
de Moucy (ou Moussy) -Le-Vieux,
Moucy-Le-Neuf et Vineuil
(fils de Jean et de Perrette d'Aunoy ;
& un autre union avec Antoinette
de Piédefer d'où Antoinette
qui ép. ? de Calonne
de Courtebonne)

postérité : **Senlis, Orléans-Rothelin,
Rohan, Cossé-Brissac**

(dont **Marie Le Bouteiller de Senlis**
+ 1669 qui ép. 1653
Henri-Auguste d'Orléans,
marquis de Rothelin,
Gouverneur de Reims + 1698)

Prunelé

Seigneurs d'Ouarville

5

Pierre dit «Perroquin» de Prunelé + dès 1494 écuyer, seigneur d'Ouarville (*Beauce, canton de Voves, 28*), Voise et Machery (*près Auneau*) et Baronville (*Béville-Le-Comte*)

ép. fin 01/1466 **Anne(tte) de Tillay (ou Teillay)**, dame de Brano, dame d'honneur de la Reine Marie d'Anjou (1453) ° ~1434 + fin hiver 1472 (*La Ferté-Hubert*) (fille de James, Jamet ou Jean, baron d'Auffay, Bailli de Vermandois, et de Jeanne d'Anneville, dame d'Asnières ; veuve de Michel de Beauvilliers, seigneur de La Ferté-Hubert, chevalier de l'Ordre du Camail, Echanson du Roi, Bailli de Mantes & Meulan (ép. 18/03/1451, dont 6 enfants))

Antoine de Prunelé, écuyer, seigneur d'Ouarville, Châteauvieux et Courbenton (*transige le 15/07/1491 avec Jean de Beauvillier(s), seigneur de La Ferté-Hubert, son frère utérin*)
ép. 1) ~1500/1510 **Jeanne de Mornay** ° ~1479 (fille de Jean, seigneur de Buhy, Boisemont, Pommereuil et La Chapelle-La-Reine, et de Catherine de Fouilleuse, dame de Boves)
ép. 2) **Marguerite de Refuge** (fille de Pierre, seigneur de Fougères, Chambellan du duc d'Orléans, Gouverneur d'Asti pour ce Prince, et de Marguerite Chambellan ;
ép. 2) Abel de Maillé, seigneur de L'Islette et Villeromain + dès 1519) (*donne procuration en 1519 pour percevoir 100 £ de son douaire sur la terre d'Ouarville*)

Françoise de Prunelé, dame d'Averton (*Villaines-La-Juhel, 53*)
(*en fait l'amortissement le 12/08/1538*)
ép. **Jehan de La Chapelle (-Rainsoin)**, seigneur de Peaulx et La Tourseillère (*Maine*) (*transige en son nom le 15/07/1491*)

postérité dont Françoise de La Chapelle, dame de La Vaudelle (Crans) qui ép. René Bourré

Louise de Prunelé
religieuse à l'Abbaye de Saint-Avit (*reçue 1490/91*)
sans alliance

Hugues de Prunelé
seigneur d'Ouarville
sans alliance

Jacques de Prunelé
écuyer, seigneur d'Ouarville, Châteauvieux et Courbenton (*aveu en 1521 pour Ouarville en son nom & celui de son frère et de ses soeurs*) (*fait une vente avec sa femme, par acte du 21/05/1528 à Jacques de Saint-Mesmin, Bourgeois d'Orléans*)
ép. 21/03/1528 **Jeanne de Fontenil**

Louise de Prunelé
dame de Châteauvieux
(*donne 1.000 £ & substitue Châteauvieux à sa nièce Catherine du Puy et ses enfants à venir, pour favoriser son mariage avec Lancelot II du Lac, seigneur de Chameroles ; participe en 1583 à la Rédaction de la Coutume de la Châtellenie de Beaugency*)
sans alliance

Claude de Prunelé
ép. dès 1521 **Galois des Chelles**, seigneur de Miermagne et Macheny

Françoise de Prunelé
ép. dès 1521 **Jean de Villiers**, seigneur de Chavernay-Le-Petit

Jeanne de Prunelé de Gazeran, dame d'Ouarville et Courbenton
ép. ~1550/60 ? **Vincent (alias Jean) du Puy (ou du Pui)**, baron de Vatan et Buxeuil, seigneur du Moulin (*Berry*), conseiller du Roi en Ses Conseils d'Etat & Privé, Chambellan de France, Gouverneur de Romorantin

*postérité : (4 filles toutes mariées)
dont :*

Marguerite du Puy
qui ép. (c.m.) 16/03/1595 (*Châteauvieux*) **Philibert d'Anlezy**, chevalier, seigneur de Lain, Gouverneur de Saint-Jean de Losne (*Bourgogne*)

d'où

Philibert II d'Anlezy + 1679 seigneur de Lain et du Moulin
qui ép. 01/03/1621 (*Lucay*) **Marie-Louise de Rochefort de Lucay**
(fille de François, baron de Lucay)

Prunelé

branches de La Porte,
Saint-Germain-Le-Désiré, Guillerval
& L(é)ouville

3

Hugues 1^{er} de Prunelé
et Péronnelle de Louville

Guillaume de Prunelé + après 1388 ~1424 ?

(sous tutelle de son père en 1355 puis sous celle de Jean de Prunelé, seigneur d'Herbault, son cousin germain) écuyer puis chevalier, seigneur de La Porte (-Bérault), Bérault, Tiercelin (-en-Brie), Louville, etc. (aveu au Roi le 18/03/1371 pour Rieux, Alzonne, Leuc et Aladerne, terres qu'il vend le 11/04/1372 avec les co-seigneurs ; aveu le 11/02/1377 à l'Abbé de Saint-Denis pour 10 £ de cens assis à Angerville & tenue en indivis ; conteste au seigneur des Ligneris, Châtelain de Méréville, la haute justice de La Porte - procès tranché par un arrêt du Parlement du 11/06/1388)

ép. (c.m.) 1378 **Jeanne Catherine de Langé**, dame de Saint-Aignan (fin XIV^e, près Méréville)
et de cens de Brouardriers (fille d'Edouard, chevalier, vicomte de Troyes, seigneur de Tiercelin-en-Brie, et de Fagne de Neuville, dame de Saint-Aignan-en-Beauce et des cens de Brouardriers)

branche de Louville,
Richarville
& Lézanville

Jean de Prunelé + dès 1424
seigneur de La Porte
(aveu le 26/03/1410 ; passe
une obligation de 28 écus
le 14/09/1414 au profit
de son beau-frère Beauvillier(s))
(sa succession est réglée
le 09/12/1424 entre ses frères
Gui et Colinet suivie d'une
transaction auprès des enfants
de Catherine le 12/07/1440)

sans alliance

Gui de Prunelé + après 20/11/1458
& dès 1464 écuyer, seigneur de La Porte,
Saint-Aignan (-en-Beauce), Tiercelin,
Les Poussiers, Trappeaux, Courcelles,
Marolles-Le-Gouët, Angerville (en partie)
et Bérault (-en-Brie)
(partage successoral du 10/10/1424)
ép. 1) (c.m.) 10/10/1423 **Coline de La Barre**
(fille de Jean, seigneur de Gaudreville,
Trésorier du Dauphiné, et d'Agnès Valleton)
(Armes : «D'argent, à la bande d'azur, chargée
de trois coquilles d'or, à deux merlettes
du même, posées en barre.»)
ép. 2) **Marguerite (alias Gabrielle)**
d'Allonville + après 1474

postérité qui suit (p.10)

Col(l)inet de Prunelé, écuyer,
seigneur de Louville (Beauce)
(partage le 09/12/1424 avec Gui,
son frère aîné)
ép. 1) **Alix Paviot** (issue des
seigneurs de Boissy-Le-Sec)
ép. 2) **Jeanne de Frouville**
(fille de Pierre, seigneur
de Frouville)

postérité qui suit (p.25)
des seigneurs
de Louville & Richarville

Jeanne de Prunelé,
ép. (c.m.) 11/11/1399
Pierre des Hayes, écuyer,
chevalier, seigneur
d'Acouls ou Ascoux,
Gaubertin, Izy, Igny,
Herville, Yenville et
Bouzonville-aux-Bois

postérité des Hayes
(dont Jeanne ép. Pierre
de Bougy ; Armes :
«De gueules, à six besans
d'or, 3, 2 & 1»)

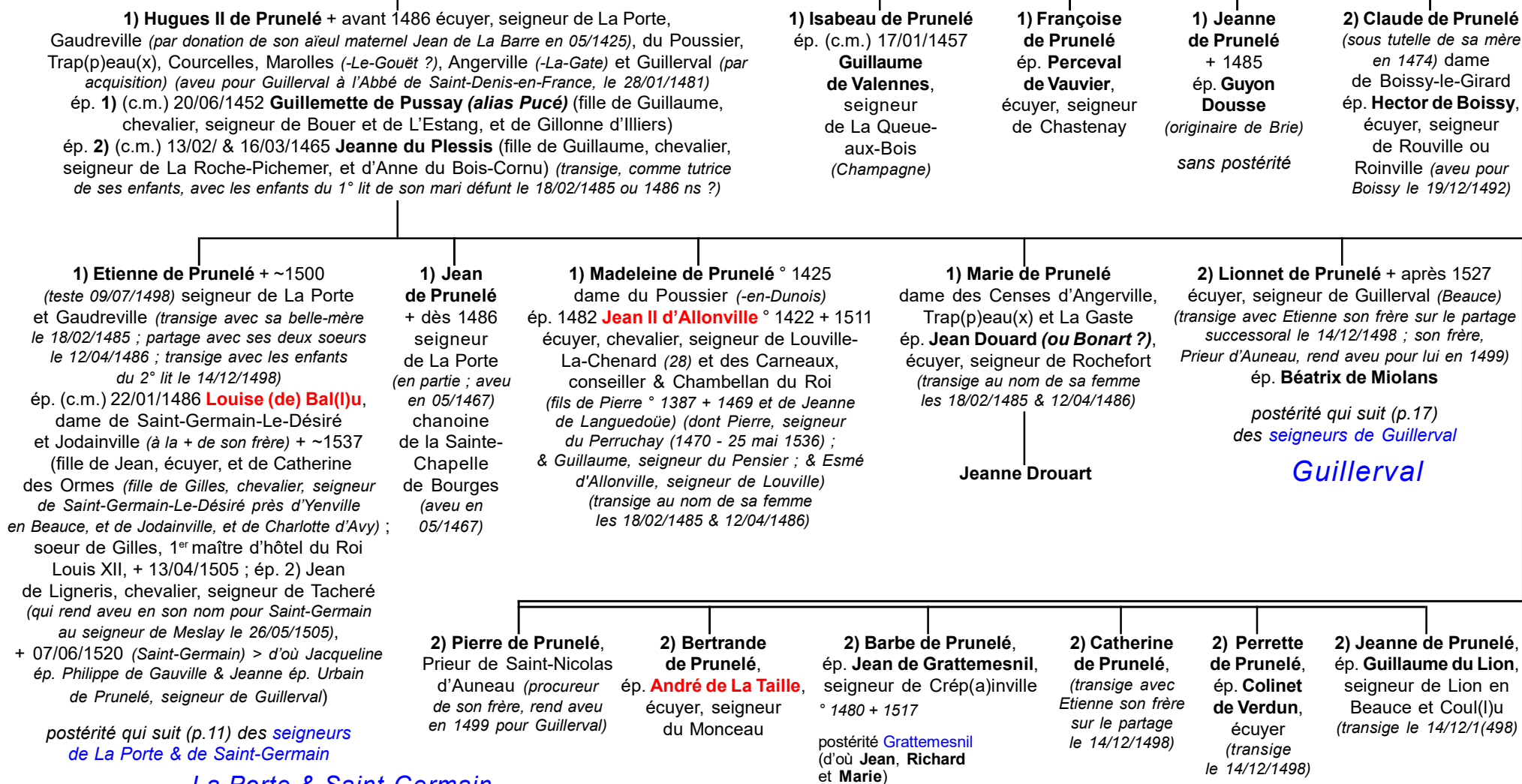
Catherine de Prunelé,
ép. (c.m.) 19/12/1404
(dot : 350 écus d'or, en partie sur les
cens paternels d'Angerville)
Geoffroi de Beauvillier(s), écuyer,
seigneur de Ruandin (ou Ruaudin),
Morsant (en partie) et Montlivaut
(et de Saint-Aignan ?)

Prunelé

Seigneurs de La Porte

9

Gui de Prunelé
et 1) **Coline de La Barre**
et 2) **Marguerite d'Allonville**



[La Porte & Saint-Germain](#)

Prunelé

Seigneurs de La Porte

Le fief de La Porte, près d'Etampes, n'existe plus
- cette communauté a été détruite pendant la Fronde.

10

Etienne de Prunelé
et Louise de Balu

Saint-Germain-
Le-Désiré

Gilles de Prunelé + début 1554 seigneur de La Porte, Gaudreville, Saint-Germain-Le-Désiré (hérité de sa mère ; aveu le 10/09/1538), Jodainville, Bellesart, La Rivière, Saint-Paul, Sanges, etc., membre des Cent-Gentilhommes du Roi (transige avec son beau-père à propos de la succession de père le 07/08/1513 ; témoin au c.m. de sa soeur utérine Jeanne de Lignéris le 31/07/1525 ; acquiert le Moulin de Fresnay-L'Evêque par contrat du 22/06/1529)
ép. **Renée de Mésange(s)** (fille de Christophe, écuyer, et de Jeanne Girard (fille de Florentine et de Catherine d'Avaugour)

Marguerite de Prunelé,
ép. entre 1513 et 1525
Jean de Rimbert (alias Rambault), écuyer,
seigneur de La Chapelle

Jeanne de Prunelé,
ép. entre 1523 et 1525
Jean de Bazenne (alias Bayenne), écuyer,
seigneur de La Chapelle

Philippa de Prunelé,
ép. avant 1525 **Pierre de Moustiers**, écuyer,
seigneur d'Emanville
(transige au nom de sa femme avec Gilles, son beau-frère les 17/03/1530 & 19/09/1533)

René de Prunelé
+ 1556 seigneur
de La Porte
et Gaudreville,
membre des Cent-
Gentilhommes
du Roi (partage avec
ses frères & soeurs
mineurs la succession
paternelle
le 12/05/1554)

sans alliance

Edme de Prunelé
+ 01/07/1594 (inh. à Autruy)
seigneur de La Porte
(succède à son frère aîné)
(partage successoral le 27/06/1561 ;
échange, avec son frère Jacques,
Gaudreville hérité de leur frère
Gilles contre une rente de 1.500 £
par contrat du 07/07/1566)
(fonde 2 foires à Autruy en 1581)
ép. (c.m.) 09/02/1570 **Marie
de Gaudin** (fille d'Odon ou
Eudes, écuyer, seigneur
de La Pommeraye,
et d'Isabeau Oury)

postérité qui suit (p. 12)

Jacques 1^{er} de Prunelé (mineur lors du 1^{er} partage du 22/05/1554)
+ dès 1608 (ou fin 1602 ?) chevalier, seigneur puis baron (érection par Charles IX par Lettres à Blois en 10/1571, enregistrées au parlement de Paris 31/01/1582 & en la Chambre des Comptes le 10/02, au siège & Présidial de Chartres le 02/03/1582) de Saint-Germain-Le-Désiré (au Bailliage de Chartres, au 2nd partage du 27/06/1561), chevalier de l'Ordre du Roi, lieutenant d'une compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances, sous Charles de Montmorency, seigneur de Méru puis de Damville, Chambellan ordinaire de François, duc d'Anjou (par Lettres, au camp d'Hondecourt le 03/09/1581) (reçoit commission le 09/05/1585 du Roi Henri III pour lever une compagnie de 200 hommes de pied ; le 09/07/1589 au camp d'Etampes, une autre, du Roi de Navarre pour lever et mettre en garnison, dans Fresnay-L-Evêque, 10 hommes de pieds soudoyés des revenus du lieu ; une autre commission du Roi Henri IV au camp d'Aubervilliers du 27/06/1590 le fait Capitaine du château de Fresnay (dont il s'était emparé) avec 20 soldats ; foi & hommage le 03/04/1597 au seigneur de Meslay pour Saint-Germain)
ép. (c.m.) 23/10/1558 (Châteauneuf-en-Thymerais) **Jacqueline de Graffart** + 1618 (Marvilliers) (fille de François, seigneur d'Aulnay (sur-Connie) et de Morée, chevalier de l'Ordre du Roi, et de Jeanne des Fugerets) (partage successoral le 09/08/1608 avec ses enfants majeurs & mineurs comme tutrice & usufruitière)

postérité qui suit (p.13) des **seigneurs & barons de Saint-Germain-Le-Désiré**

Gilles de Prunelé
+ avant 1566
seigneur
de Gaudreville
(partage avec
ses frères
& soeurs
le 27/06/1561)

sans
alliance

Yolande de Prunelé
ép. 1) **Guillaume de Briards**, écuyer,
seigneur de Mouhaison
et La Béroutière > s.p.
ép. 2) (c.m.) 28/10/1566 **Charles de Royers**, écuyer, seigneur de La Brizolière, Saint-Martin, Villeneuve, Panetier ordinaire, Gentilhomme de la Maison du Roi, chevalier de Son Ordre

postérité **Royers** dont **Suzanne**
qui ép. 1591 **Nicolas de Droullin**
(fils de Jacques, seigneur d'Urrou
+ 20/01/1587, et d'Anne de la Haye)

Françoise de Prunelé
+ 15-16/07/1579 (La Barre,
la Ferté-en-Valois)
ép. **Pierre Le Gentilhomme**,
écuyer, seigneur
de La Barre
(-en-Valois), Izy
(-en Beauce)
et Digny (-en Gâtinais)

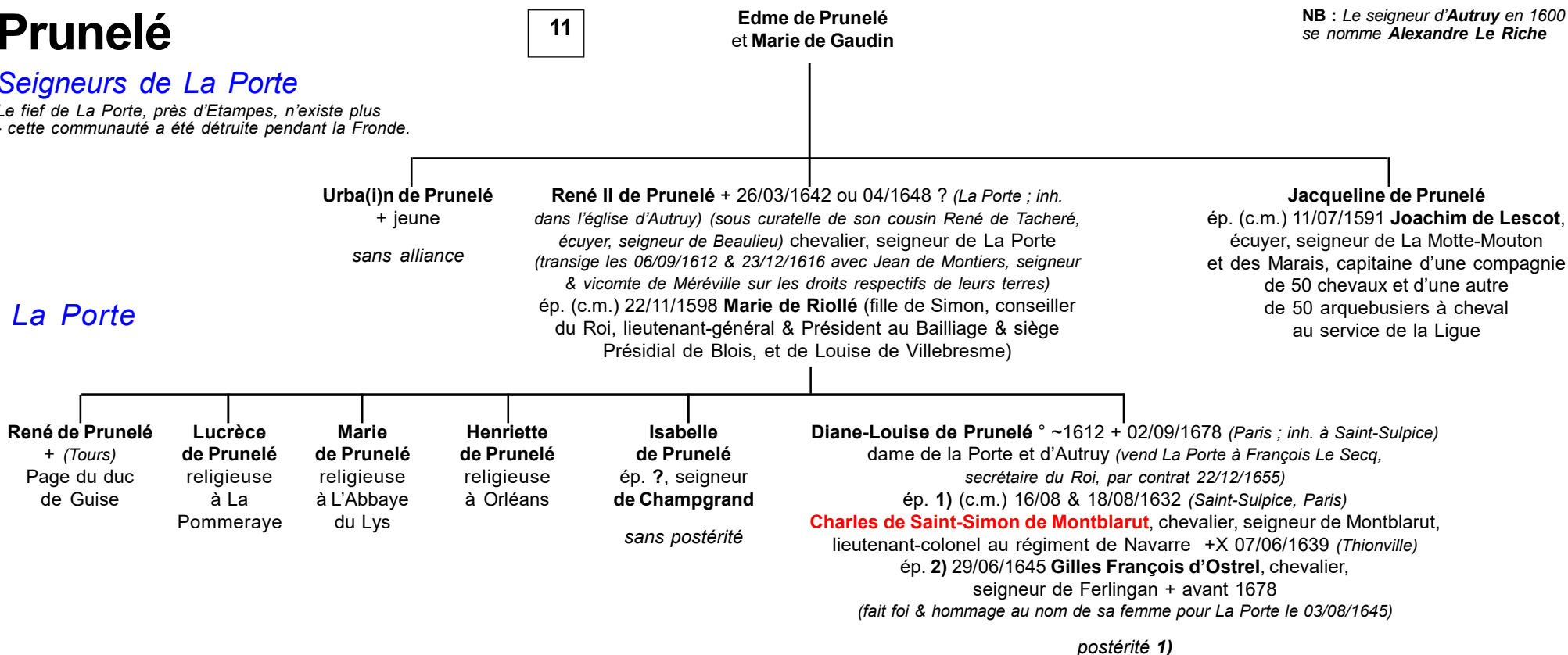
Lucrèce de Prunelé + après
1599 dame du Portau (sous
curatelle de François, seigneur
de Guillerval en 1561)
ép. 5 et 19/08/1579 (Imonville,
Beauce) **Robert VII
de Piédefer** écuyer, seigneur
de Guyencourt, Viry, Châtillon-
sur-Seine, écuyer de l'Ecurie
du Roi + 1627 (fils de Robert
VI et de Jeanne Briçonnet)

Prunelé

Seigneurs de La Porte

Le fief de La Porte, près d'Etampes, n'existe plus
- cette communauté a été détruite pendant la Fronde.

La Porte



Alliances de la branche de la Porte :

Lionville, Lange, Beauvilliers (1404), Boissy de Riouville, des Hayes, d'Allonville, Vauvier, Tussay, du Plessis, La Roche-Pichemer (1465), d'Allonville-Louville, La Taille, Verdun, Lion, Balue (1486), Raimbert, Bazenne, des Montiers, Mésange, Biards, Royer, Le Gentilhomme, Piédefer, Gaudin, Lescot (1591), Rouvroy de Saint-Simon, etc.

Prunelé

Seigneurs de Saint-Germain-Le-Désiré

11

Jacques 1^{er} de Prunelé
et Jacqueline de Graffart

Edme de Prunelé + après 02/1625 chevalier, seigneur & baron de Saint-Germain-Le-Désiré et Marvilliers, Ligueur, lieutenant de la compagnie du sieur de Vitry, chef ligueur, lieutenant d'une compagnie de 100 Cheveau-Légers du duc de Guise, Pair & Grand-Maître de France, Gouverneur & Lieutenant-Général en Champagne & Brie (~11/11/1593), se rallie à Henri IV (*passport donné au camp de Laon le 17/06/1594 pour aller en Beauce*) (*reçoit gratification de 800 écus de Charles de Lorraine, duc de Mayenne par brevet donné à Neufchâtel le 29/02/1592 en dédommagement de la levée à ses frais d'une compagnie de Cheveau-Légers pour le sieur de La Chastre à Claireau ; partage successoral avec ses frères et soeurs le 19/08/1603 ; hommage du 04/08/1606 à Charles d'Angennes, seigneur de Maintenon, baron de Meslay, pour la terre & baronnie de Saint-Germain ; reçoit une pension de 4.000 £ du Roi Louis XIII par brevet du 06/12/1616*) ép. (c.m.) 08/09/1596 **Isabelle de Boulehart**, dame de Saint-Germain (fille de Guillaume, écuyer, seigneur du Chesne-Brichanteau et de la Vallée-Johannet (*en partie*), et de Geneviève de La Guesle)

*postérité
qui suit (p.14)*

Jacques III de Prunelé (de Saint-Germain) seigneur de Marvilliers (*en partie*), des 100 Cheveau-Légers de la troupe du Roi, maréchal des logis de la compagnie du comte de Saint-Pol, baron de Saint-Germain (*succède à son neveu Jacques II*) ép. (c.m.) 22/06/1603 **Madeleine de Marvilliers**, dame de Lavau (à Viabon) (fille de Charles, chevalier, seigneur de Viabon, lieutenant de 50 hommes d'armes des Ordonnances, sous le sieur de Montigny, et de Catherine d'Allonville d'Oysonville)

sans postérité

Pierre de Prunelé, chevalier, seigneur de Marvilliers puis baron de Saint-Germain (*mineur, sous tutelle de sa mère en 1603*) (*acquiert par contrat du 24/12/1627 1/6° de la terre de Marvilliers & bois de Saint-Lyé d'Urbain de Challet, écuyer, demeurant à Bercis, paroisse de Chanceville, au droit de feu sa femme Anne de Saint-Martin (fille de Guillaume de Saint-Martin, écuyer, seigneur de Bercis, et de Madeleine de Prunelé) ; hérite en 1633 de Saint-Germain au décès de son frère Jacques III ; hérite aussi de Marthe de Prunelé, la dernière de ses soeurs, avec les enfants de Jacqueline au partage du 18/02/1644*) ép. (c.m.) 24/12/1615 **Cécile de Mondoré** (fille de Germain, écuyer, seigneur du Rondeau, et d'Anne Roger)

postérité qui suit (p.15)

Marie de Prunelé
ép. 1) **Huet du Pin**, écuyer, seigneur de la Rivière, Pitallier et La Maison-Neuve (*Mirebalais*),
1^{er} Cheveau-Léger de Mgr Le Prince (*ratifie au nom de sa femme le partage du 09/08/1603*)
ép. 2) (sép. avant 07/09/1617) **Hardouin de L'Estang**, écuyer, seigneur de Boisgillet

Madeleine de Prunelé
+ avant 19/08/1603
ép. 1) (c.m.) 06/03/1577
Michel de Marolles, écuyer, seigneur et baron du Puiset
ép. 2) **Guillaume de Saint-Martin**, écuyer, seigneur de Bercis (*paroisse de Chanceville, Beauce*) et H(e)urtebise (*ratifie un dernier partage le 13/06/1614*)

Jacqueline de Prunelé
ép. 1) (c.m.) 20/06/1592
Michel de Hallot, écuyer, seigneur de La Carette (*entre Le Puiset et Saint-Germain-Le-Désiré*)
ép. 2) **Claude de Rieviers**, chevalier, seigneur de Souzy (*témoin le 08/09/1586 au mariage d'Edme, son beau-frère ; ratifie au partage du 09/08/1603*)

postérités 1) et 2)

Marthe de Prunelé
(*d'abord sous tutelle de sa mère ; sa succession est réglée le 18/02/1644 par son frère Pierre et les enfants de sa soeur Jacqueline*)
ép. 1) **Jean du Lac**, écuyer, seigneur de La Jonchère
ép. 2) **Martin de Regnard**, chevalier, seigneur de Preuilly

sans postérité

Guillerval
Liouville

Prunelé

branche de Saint-Germain-Le-Désiré

13

**Edme de Prunelé
et Isabelle de Boulehard**

Jacques III de Prunelé

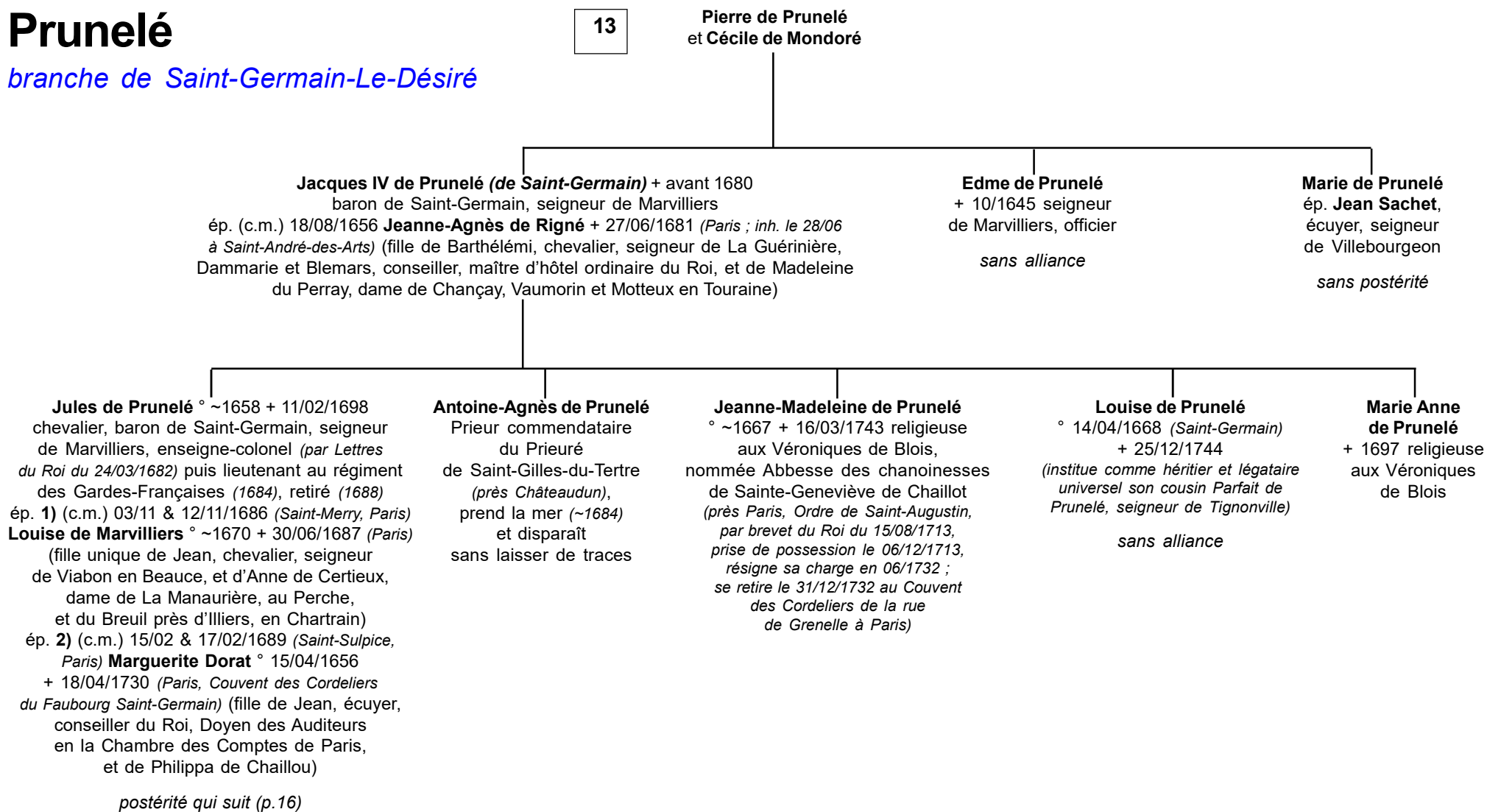
+X (*par le sieur de Plainville en combat singulier*)
seigneur & baron de Saint-Germain
(*émancipé par Lettres de nénéfice d'âge entérinées au Bailliage
de Chartres le 05/0/1624*)
(*transige les 16/07/1624 & 08/02/1625 avec son père à propos des
droits de sa mère, assistés de son curateur Michel de La Ferrière*)

sans alliance ni postérité

*Saint-Germain passe à ses oncles
Jacques (III) puis Pierre de Prunelé*

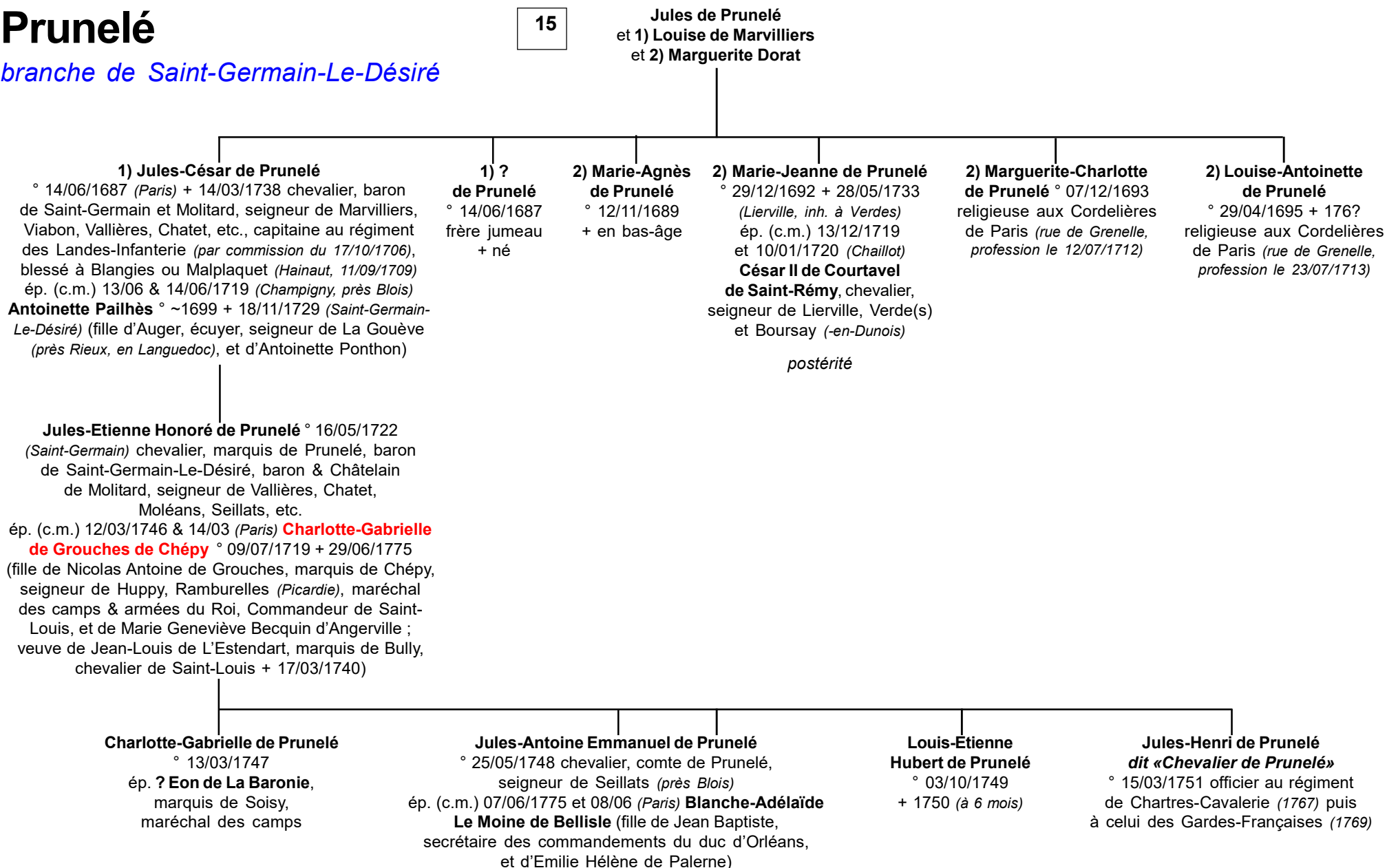
Prunelé

branche de Saint-Germain-Le-Désiré



Prunelé

branche de Saint-Germain-Le-Désiré



Prunelé

branche de Guillerval

10

Lionnet de Prunelé
et Béatrix de Miolans

Urbain de Prunelé + 1548 après 04/03 (*peut-être des suites d'un combat près Boulogne-sur-Mer ?*)
chevalier, seigneur de Guillerval, Saint-Aignan et Jodainville, lieutenant de la compagnie
d'Ordonnance de François de Bourbon, comte d'Enguien (*foi & hommage le 30/06/1532 à Louis,
Cardinal de Bourbon, Evêque-duc de Laon, Pair de France et Abbé de Saint-Denis pour 2 fiefs relevant
de cette Abbaye à Guillerval ; procuration le 17/05/1559 à Jean Girault (ou Girant), Procureur à Etampes
pour faire foi & hommage à Claude de Châtillon, seigneur d'Argenton, Bouville et Farcheville pour
un autre fief (La Maison-Neuve) de Guillerval ; autres aveux pour des fiefs tenus de sa femme
à Jodainville, paroisse de Dommerville les 15/06/1539 & 10/10/1542 ; échange à Jodainville par acte
du 16/10/1545 ; témoin de la renonciation à succession de sa fille Louise le 04/03/1548*)
ép. (c.m.) 31/07/1525 **Jeanne-Françoise des Ligneris** + peu avant 12/12/1572 (*succession*)
(fille de Jean, chevalier, seigneur de Tachère(s), et de Louise de Balu, veuve alors d'Etienne
de Prunelé, seigneur de La Porte et Gaudreville) (*veuve, obtient souffrance du seigneur d'Arnouville
le 15/10/1549 ; foi & hommage en personne le 11/03/1552 : consent au mariage de son fils aîné
par procuration du 14/07/1567 ; règle partage successoral des biens de son mari le 12/07/1571*)

Jean de Prunelé
prieur commendataire
de Vercour et Larnage
(Dauphiné)
(*renonce à l'essentiel
de ses héritages
& donation entre vifs
avec son frère
le 31/03/1526*)

Anne de Prunelé
ép. **Just de Prunier**
(ou **Primerie ?**),
seigneur de Lemps

Alix de Prunelé
(*reçoit un legs testamentaire de 400 £
tournois de Françoise de Chabannes,
épouse de Jean de Poitiers, seigneur
de Saint-Vallier, père de Diane*)
ép. (c.m.) 17/05/1517 (Saint-Vallier, 26)
Joachim de Monteil, chevalier,
seigneur du Port-Saint-Vallier
et Auzon, co-seigneur de Bourcieu

postérité

François de Prunelé +X 10/1587 (*par des Ligueurs près de Marneuf, en Beauce*)
seigneur Châtelain de Guillerval, Jodainville, Chicheny et Tignonville (*en partie*),
baron de Caniel (*-en-Caux*), chevalier de l'Ordre du Roi, Guidon à 16 ans
de la compagnie des Gens d'armes du comte d'Enguien, blessé à Cérisesoles
(14/04/1544, *d'un coup de lance*), lieutenant de la compagnie du sieur d'Estrées
à la mort du comte d'Enguien, se convertit à la Religion Réformée
(*foi & hommage au seigneur de Méréville le 07/01/1550 pour des biens à Villiers
et les 20/01/1571, 05/07/1578 & 17/06/1582 pour Tignonville*)
ép. (c.m.) 15/04/1567 **Marguerite du Monceau**, dame de Tignonville (*en partie*),
baronne de Caniel (fille de Lancelot, chevalier, seigneur de Tignonville, 1^{er} maître
d'hôtel de la Reine de Navarre, et de Marguerite d'Alençon (*fille de Charles,
seigneur & baron de Cany et de Caniel en Normandie (ce dernier fils légitimé de René,
duc d'Alençon), et de Germaine (de) Ballue (veuve, obtient souffrance du seigneur
de Méréville le 14/03/1588 à propos des héritages de Villiers, en la Châtellenie
de Méréville, tenus de leur père ; obtient souffrance du seigneur d'Arnouville le 24/10/1588
au nom de son fils aîné pour un fief de Jodainville ; transaction, avec ses enfants
pour ses droits le 20/04/1594 ; rachat de rente le 20/04/1599 comme tutrice
de ses 3 derniers enfants mineurs*))

postérité qui suit (p.18)

Gilles de Prunelé
Claude de Prunelé
+ avant 12/07/1571
(*partage des biens
paternels*)

Louise de Prunelé
ép. (c.m.) 18/01/1548 **Gabriel**
de Barbançois, écuyer,
seigneur d'Auxans (*ou Auzan ?*)
et Corbilli (*ou Corbillé ?*) (*renonce
le 04/03/1548 à sa future succession
des biens de ses parents contre
3.500 £ tournois ; reçoit une dot
de 500 £ tournois, pour son trousseau
de mariage, d'Antoinette de Miolans,
femme de Pierre III d'Aumont,
baron de Châteauroux*)

postérité
Barbançois

Marie de Prunelé
ép. **Jean de Rue**,
écuyer, seigneur
de Bissay
et du Grand-Hôtel
de Baudreville
+ dès 1571

Jacqueline de Prunelé
ép. (c.m.) 02/09/1563
Claude de Languedoüe,
écuyer, seigneur de Pussay
(*en partie*), La Barre,
Rétréville et Saint-Aignan

postérité **Languedoüe**

Gillonne de Prunelé
Charlotte de Prunelé
religieuses
aux Dominicaines
de Montargis
(*reçoivent un usufruit
de leurs frères et soeurs
le 12/12/1572
sur leur héritage*)

**Marie «La Jeune»
de Prunelé**
(*mineure en 12/1572*)
ép. après 12/12/1572
René de Tascher, écuyer,
seigneur de Beaulieu
+ après 22/11/1598

Prunelé

branche de Guillerval

17

François de Prunelé
et Marguerite du Monceau

Josias de Prunelé ° 26/01/1569
+ avant 1628 (Guillerval) élevé à la Cour
du Roi de Navarre (depuis Henri IV),
écuyer, seigneur de Guillerval, du Trapeau,
du Grand Chicheny, baron & Châtelain de Caniel,
seigneur de Tignonville (en partie), commandant
une troupe de carabiniers & d'arquebusiers
à cheval pendant les troubles de la Ligue
(transige le 18/02/1622 avec ses frères
et le seigneur de Saclay, son beau-frère)
(sa succession est réglée le 03/05/1637
entre ses enfants)
ép. (c.m.) 09/07/1595 **Jeanne de Saint-Pol**
(fille d'Etienne, écuyer, seigneur des Emondants
(près la Briche, Bailliage d'Etampes) et de La Haye,
et de Gabrielle Le Prince) (veuve, elle obtient
le 18/01/1628 un arrêt contre son beau-frère Villezan
à propos de la chasse du Moulin de Guillerval)

postérité qui suit (p.19)
des seigneurs de Guillerval

Théodore de Prunelé ° 04/12/1577 + après 26/05/1645
chevalier, seigneur de Jodainville (en partie),
Montpoulain, La Salle, Mareau-aux-Bois (près Pithiviers)
et Tignonville (en partie)
(aveu le 16/05/1606 pour lui et son frère Etienne, à la dame
de Gomarville pour leurs fiefs de Jodainville, mouvants
en plein-fief de la seigneurie de Grand-Court de Gomarville)
ép. (c.m.) 28/03/1606 **Marie de La Lande** (fille de Moÿse,
écuyer, seigneur de Montpoulin +X 14/03/1590 à Ivry,
et de Renée de Chardon) ?

postérité qui suit (p.20)

Jodainville
& Montpoul(a)in

Etienne de Prunelé + 11/02/1663 (Tignonville) (mineur sous tutelle
de sa mère le 20/04/1594) chevalier, seigneur d'Ocqueville,
Tignonville, Jodainville, etc., sert en Flandres (1606) sous le Prince
Maurice, sert en Lorraine (1635) dans l'arrière-ban, sous Dominique
d'Etampes, seigneur d'Ap(p)laincourt (selon un certificat du duc
d'Angoulême, Général de l'armée du 21/11/1635), membre des Cent-
Gentilhommes du Roi (cité dans des lettres du 26/01/1636), reçoit
du Roi commission de lever une compagnie de 100 hommes
dans le régiment de Guéribalde du Breuil (21/08/1636) (transige
pour lui et son frère Théodore avec le seigneur de Saclay, son beau-frère
le 18/02/1622 ; foi & hommage à Etampes le 26/04/1635 pour la moitié
de la Justice de Tignonville acquise par décret sur Chrétien du Monceau,
écuyer, seigneur en partie de Tignonville)
ép. (c.m.) 15/12/1625 **Marie de Cormont** + dès 1658 (fille d'Antoine
Le Febvre de Cormont, seigneur de Cormont et de La Celle,
(paroisse de Vendières près Montmirail en Brie), Gentilhomme
de la Chambre du Roi, capitaine de 100 hommes d'armes
sous le duc de Bouillon, et de Madeleine Hotman)

postérité qui suit (p.21) Tignonville

Anne de Prunelé ° 24/01/1568
ép. (c.m.) 19/04/1596 **Abel de Poilloüe**, écuyer,
seigneur de Saclas (Saclay, ~1596 - cf Hallot)
(transige le 18/02/1622 avec ses beaux-frères,
tuteur & au nom de ses enfants mineurs)

Jeanne de Prunelé ° 18/02/1570
ép. **Antoine des Fourneaux**, écuyer,
seigneur de Luméry et La Cocherie
(ensaisine le 06/04/1611 un contrat de vente
faite à la Fabrique de Chalo-Saint-Mars
le 06/03/1611)

Madeleine de Prunelé
° 16/11/1573
ép. 1595 **Esprit de Poilloüe**,
écuyer, seigneur
d'Allainville (~1595)
(témoin de la transaction
du 18/02/1622)

Suzanne de Prunelé ° 16/11/1573
(mineure le 20/04/ 1599 & sous tutelle de sa mère)
ép. 1595 **René de Villezan**, écuyer, seigneur
de Guillerval (en partie) + 1652 (Guillerval, peut-être
de la peste) (transige avec ses beaux-frères le 12/07/1621,
transaction ratifiée par sa femme le 23/03/1622)

Blason sculpté en clef de voûte
à l'église de Guillerval des armes
parties : de Prunelé (6 annelets),
et de Villezan (3 annelets entrelacés
surmontés d'un lambel)
(René de Villezan
& Suzanne de Prunelé)



Prunelé

branche de Guillerval

18

Josias de Prunelé
et Jeanne de Saint-Pol

Jacques de Prunelé + ~03/1696 écuyer,
seigneur & baron de Caniel et Tignonville (*en partie*)
(*assiste au c.m. d'Etienne de Prunelé, seigneur d'Ocqueville
et Tignonville, son oncle le 15/12/1625*)
ép. (c.m.) 09/07/1595 **Julie de La Taille** (fille de Louis,
chevalier, seigneur d'Hanorville et Bouilly en Beauce,
et de Julie de Lenfernat ; ép. 2) 1630 son cousin germain
Pierre de Lenfernat, chevalier, seigneur de Courteilles,
Sourmont, Milan, La Goevrotière, Annorville, Chamoteux,
etc., capitaine commandant le régiment d'infanterie
du comte d'Harcourt, ingénieur & maréchal de camps
+X Rosas (*Catalogne, d'un coup de canon*)
(*sa succession est réglée le 19/11/1655*)

Julie de Prunelé + 25/09/1695 (*Les Essarts*) RPR
dame de Guillerval, Chicheny et Tignonville (*en partie*),
baronne de Caniel (*suite au partage du 03/05/1637
de la succession de son aïeul paternel et de celle de son oncle,
seigneur du Trapeau, sous tutelle du seigneur de Courteilles,
son beau-père, avec Etienne de Prunelé, seigneur d'Ocqueville,
son grand-oncle & curateur*)
ép. (c.m.) 26/09/1645 **Jacques II de La Taille**
+ dès 01/1683 chevalier, seigneur de Marsainvilliers
et des Essarts

postérité [La Taille](#)

François de Prunelé
écuyer, seigneur
du Trapeau
(*sa succession est réglée
avec celle de son père
par ses frères & soeurs
le 03/05/1637*)

Esther de Prunelé
(*partage de la succession
paternelle en 1637*)
ép. **Claude de Frétard**, écuyer,
seigneur d'Outarville, Montdésir
et Poilly (ép. 2) 1652
Anne de Hérouard, soeur
du seigneur de Courtinville)

postérité

Gabrielle de Prunelé
ép. dès 1637
Jean de Hellin,
écuyer, seigneur
de Villeneuve-
sous-Dourdan

Marguerite de Prunelé
(*sous tutelle d'Esprit
de Poilloüe, écuyer,
seigneur d'Allainville*)
ép. après 1637 **Jacques
de Bouville**, seigneur
de Mondétour

Prunelé

branche de Jodainville & Montpoul(a)in

18

Théodore de Prunelé
et Marie de La Lande

François de Prunelé + peu après 1651
chevalier, seigneur de Montpoul(a)in, La Salle,
Mareau-aux-Bois, Jodainville (*en partie*),
sert dans l'arrière-ban du Roi en Lorraine,
sous Dominique d'Etampes, seigneur
d'Aplaincourt dans l'armée de Charles
de Valois, duc d'Angoulême
(certificat donné à Bar-Le-Duc le 21/11/1635
lui octroyant une décharge de taxes sur les terres
paternelles par acte du 12/02/1636), élu Député
de la Noblesse aux Etats-Généraux
du Royaume (~20/09/1651)
(obtient des Lettres de grâce du Roi le 07/04/1647
pour avoir battu et maltraité le Prieur de Mareau
ce qui lui avait valu un bannissement par sentence
du Présidial de Chartres)
(rédige des mémoires généalogiques sur sa Maison,
essentiellement sur les branches cadettes)

sans alliance

extinction de cette branche

Charlotte de Prunelé
dame (*en partie*) de Montpoulain,
Mareau-aux-Bois, La Salle
& Jodainville
ép. (c.m.) 30/12/1652
Simon de Hérouard, chevalier,
seigneur de Court(a)inville (*réside*
à Baillolet, paroisse
de Baillaux-sous-Gallardon)

sans postérité

Charlotte de Prunelé «La Jeune»
dame (*en partie*) de Montpoulain,
Mareau-aux-Bois, La Salle
& Jodainville
ép. (c.m.) 12/11/1654
Samuel de La Ferrière, chevalier,
seigneur de La Gaultrie, La Mairie,
Les Espinaux (*réside* à La Gaultrie,
paroisse de Montvillier)

sans postérité

Marie de Prunelé
dame (*en partie*) de Jodainville
ép. (c.m.) 29/02/1659
Guillaume de Leviston, chevalier
écossais, lieutenant-colonel
du régiment écossais du marquis
de Douglas (fils de Thomas,
chevalier, baron de Banton,
et de Margaret Hamilton)

sans postérité

**Louise
de Prunelé**
sans
alliance

Prunelé

branche de Tignonville

18

Etienne de Prunelé
et Marie de Cormont

Antoine de Prunelé +X 1659 (*d'une blessure reçue dans un combat singulier près de Furnes en Flandres*) chevalier, seigneur de Tignonville, capitaine d'une compagnie de Cheveau-Légers au régiment du comte de Lillebonne (*témoin au c.m. de son frère le 28/04/1658*)

sans alliance

Charles de Prunelé +X 06/1676 (*Catalogne*) chevalier, seigneur de Tignonville, Jodainville, Argeville, etc., capitaine-lieutenant de la compagnie des Cheveau-Légers du comte de Lillebonne (*par lettres du Roi du 15/03/1659, à la démission du comte*), capitaine réformé au régiment de Sultzbach-Cavalerie, mobilisé (*06/06/1668*) dans les Cheveau-Légers de Joyeuse à Metz, puis à Verdun aux Cheveau-Légers de Montauban (*31/01/1670*), commandant d'une nouvelle compagnie de cavalerie (*01/05/1672*), ralliant le régiment de La Rablière (*01/03/1672*), capitaine-commandant & major de ce régiment (*cité dans un certificat à Perpignan du 22/01/1678 donné par le Maréchal de Navailles*) (*foi & hommage au seigneur de Gommerville pour son fief de La Grand'Court & des terres de Jodainville ; au duc d'Etampes, pour la justice de Tignonville & autres biens les 12 & 15/03/1663 ; avec au Roi & au duc d'Etampes le 17/03/1665*)

ép. (c.m.) 28/04/1658 et 29/04 (*Espeuilles, Nivernais*) **Judith de Jaucourt** ° ~1633 + 17/01/1670 (*Paris, de petite vérole*) (fille de Pierre, chevalier, seigneur, baron d'Espeuilles, Huban(s), Brinon-Les-Alleman(d)s, Michaugues, etc., et de Françoise d'Anlezy)

François-Antoine 1^{er} de Prunelé
° 09/03/1659 (*Tignonville*) + 01/10/1705 (*Tignonville*) (*éduqué en Allemagne dès l'âge de 10 ans par Philippe de Bavière, Prince de Sultzbach, colonel d'un régiment servant en France*) chevalier, seigneur de Tignonville et Jodainville, page du Prince de Sultzbach, officier d'une compagnie de cavalerie de l'empereur Léopold (*revenu en France à la mort de son père, rend foi & hommage au seigneur d'Arnouville pour ses héritages de Jodainville le 03/06/1681 ; converti au catholicisme*)
ép. 16/07/1679 (*Les Bordes, près Sezanne en Brie*)

Suzanne de Cormont + 05/1710 (*Tignonville*) (fille d'Abraham Le Febvre de Cormont, chevalier, seigneur de Nuisement, Rieux, La Cloche, et d'Anne Le Febvre de Cormont) (*convertie également au catholicisme*)

postérité qui suit (p.22)

Charlotte-Judith de Prunelé
° 21/06/1660 (*Tignonville*) + 06/09/1728 (*Genonville ; inh. à Voves*) (*convertie au catholicisme peu après son mariage*)
ép. (c.m.) 27/04/1687
Louis de Villereau, chevalier, seigneur de Genonville (*Chartrain*), lieutenant au régiment d'Anjou-Infanterie

postérité

Charles-Louis de Prunelé
° 30/07/1661 (*Tignonville*) + 03/05/1681 (*Tignonville*)
capitaine de cavalerie au régiment de La Rablière (*suite à son père*), sert en Roussillon (*1676-1678/79*)

Pierre de Prunelé
° 14/12/1662 (*Tignonville*) + 01/01/1665

Jacques-Philippe de Prunelé ° 20/12/1665 (*Tignonville, bapt. le 19/04/1666*) + 18/05/1739 (*Grand Saint-Mars, près Etampes*) chevalier, seigneur de Chalo-Saint-Mars (*ou Grand-Hôtel des Carnaux*), Chalo (*en partie*) et du Grand-Guignard-sous-Authon (*Beauce*), et du fief de Morville, cadet à 15 ans au régiment de La Fère, dont il devient lieutenant, cadet à la citadelle de Strasbourg (*1684*), lieutenant au régiment Royal-Infanterie, remarqué & promu par le Maréchal d'Humières, Grand-Maître de l'Artillerie de France, fait Commissaire Provincial de l'Artillerie puis Major de ce corps, X à Fleurus (*01/07/1690*), X au siège de Namur (*1692*), à Steenkerke, Charleroi, Peer (*1702*) sous le duc de Bourgogne, lieutenant d'artillerie (*par brevet du Grand-Maître du 09/04/1703*), retiré (*1705*) (*abjure le protestantisme en 1684*)

ép. (c.m.) 13/02/1695 et 14/02 (*Chalo*) **Marie de Savoye** ° 18/10/1674 + 06/04/1756 (*Etampes*) (fille de Benoît, écuyer, seigneur de Nanteau, Formarville, Trésorier Général des fortifications de Champagne, Metz, Toul, Verdun, Lorraine & Barrois + 04/08/1683, et d'Anne Parfait)

postérité qui suit (p.23)

Marie-Mauricette de Prunelé ° 27/03/1667 (*Tignonville*) + 06/09/1728 (*Genonville*) (*émigre 1688 - après la Révocation de l'Edit de Nantes - en Hollande et dans le Brandebourg puis en Angleterre*)
ép. après 1688 (*Angleterre*) **Pierre Carle**, émigré en Angleterre, capitaine d'infanterie au service de son pays d'accueil puis Lieutenant-Général des armées du Roi du Portugal

Prunelé

branche de Tignonville

21

François-Antoine 1^{er} de Prunelé
et Suzanne de Cormont

Charles-Albert de Prunelé
° 13/04/1681 (Tignonville) + peu après 04/1697
sous-lieutenant (par brevet du 26/12/1696),
puis lieutenant au régiment de Béarn-
Infanterie (certificat du 01/04/1697
donné à Kaiserslautern)

**François-Hector
de Prunelé**
° 04/05/1682
(Tignonville)
+ 11/08/1683

**Samuel-Antoine
Maurice de Prunelé**
° 10/11/1683
(Bordes, Brie)
+ en bas-âge
(Bordes)

**Gabriel-François
de Prunelé**
° (Tignonville)
+ jeune
(à 10 ou 11 mois)

François-Antoine II de Prunelé ° 31/10/1690 (Tignonville)
+ 05/05/1748 chevalier, seigneur de Tignonville, Morville, Courcelles,
Argeville, etc., enseigne colonel du régiment d'Artagnan-Infanterie,
X au siège de Tournai (1709, prise par les Alliés)
ép. (c.m.) 24/06 & 25/06/1710 (Morinville, Beauce)
Marie-Angélique Raulin ° 13/01/1688 (Ypres) + 14/09/1745
(fille de Louis, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, Maison
& Couronne de France, & de Ses Finances, chevalier de l'Ordre
de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem,
et de Marie-Madeleine Thieulin)
(font conjointement donation sous réserve d'usufruit, le 22/11/1733
de Tignonville et dépendance à Parfait & Henri de Prunelé,
cousins germains)

**Angélique-Henriette
de Prunelé de Tignonville**
° 08/10/1713 + 31/07/1731
(Pithiviers, Gâtinais,
de petite vérole)
sans alliance

Angélique-Geneviève de Prunelé de Tignonville
° 20/02/1715 (Tignonville) + 31/05/1747 (Paris,
aux Cordelières de Saint-Marcel)
religieuse (17/10/1730) puis professe (16/12/1731)
aux Cordelières de Paris (rue de Grenelle,
Faubourg Saint-Germain à Paris)

Prunelé

branche de Tignonville

21

Jacques-Philippe de Prunelé
et Marie de Savoie

Parfait de Prunelé ° 13/12/1695 (*Chalo-Saint-Mars*)
+ début 09/1771 (*Chalo-Saint-Mars*) marquis de Prunelé,
seigneur de Tignonville, Morville, Courcelles, Argeville, etc.,
tonsuré à Orléans (28/06/1711), au Séminaire (18/10/1714), étudiant
en Théologie (*en Sorbonne*), chanoine de Notre-Dame de Chartres
(*par Lettres de l'Evêque du 16/10/1716, en fonction dès le 04/12/1716*),
ordonné sous-diacre (19/12/1716), bachelier en théologie de la Faculté
de Paris (*thèse soutenue en Sorbonne le 30/06/1718*), renonce aux Ordres,
fait chevalier de Saint-Louis par le Roi à Gand (08/1745)
(*la sentence du Présidial de Chartres rendue à son encontre le 11/12/1721*
(*rupture de sous-diaconnat, rapt*) est levée par arrêt du Parlement du 10/05/1724)
ép. 30/08/1721 (*Saint-Martin-des-Champs, Londres, par un ministre anglican*),
& 27/09/1722 (*chez le marquis de Cortence, ministre de Sardaigne,*
à Londres, avec bref de dispense du Pape du 13/08)
puis ép. (c.m.) 07/01/1724 et 11/05/1724 (*Saint-Sulpice, Paris*)
Marie Madeleine des Acres de Laigle ° 19/06/1700
+ 22/12/1762 (*Tignonville*) (fille aînée de Jacques-Louis, chevalier,
seigneur & marquis de Laigle, seigneur d'A(s)pres, La Chapelle,
Escorsay, Bellesaises, etc., Brigadier des armées du Roi (1704),
chevalier de Saint-Louis, lieutenant du Roi en Normandie (*au Bailliage*
d'Alençon) + 19/01/1768 (*Laigle*), et de Marie Chop(p)in, dame d'honneur
de Louise Anne de Bourbon Condé dite «*Mademoiselle de Charolais*»)

postérité qui suit (p.24)

Armand de Prunelé
° 31/10/1697
(*Saint-Mars*)
+ 24/09/1719
(*Valenciennes, noyé,*
dans un regard ouvert
de l'Aqueduc de l'Escaut,
en montant la garde ;
inh. à Saint-Jacques
de Valenciennes)
lieutenant
en 1^{er} au régiment
du Roi-Infanterie

**Catherine
de Prunelé**
° 06/01/1699
(*Saint-Mars*)
+ 16/05/1769
(*Congrégation*
d'Etampes)
religieuse ?

Henri de Prunelé dit «Chevalier» puis «Comte de Prunelé»
° 20/06/1700 (*Saint-Mars*) seigneur des Carnaux (*fief de Chalo*),
de Saint-Mars (*en partie*) et du Grand-Guignard-sous-Authon
(*partage avec son frère à Paris les 04/06/1756 & 27/03/1759*),
enseigne-colonel (*par brevet du 04/01/1718*), lieutenant
(*par brevet du 08/02/1718*) puis capitaine en pied du régiment
de la Marine-Infanterie (*par commission du 12/08/1724*),
commandant du 2nd bataillon de ce régiment,
chevalier de Saint-Louis, quitte le service (1757,
pour raisons de santé, obtient 600 £ de pension)
ép. (c.m.) 23/04/1761 (*Châtelet de Paris*) **Antoinette-
Guillemette de Bonsens**, demoiselle des Epinets
° 25/05/1737 (fille de Charles Adrien, chevalier,
marquis des Epinets, et de Nicole Elisabeth
du Moustier de Sainte-Marie)

**Elisabeth-Parfaite
de Prunelé**
° 15/02/1762
+ 14/08/1762

**Augustin-Marie
Etienne de Prunelé
dit «Vicomte de Prunelé»**
° 05/11/1763 (*Saint-Mars*)

Chalo-
Saint-Mars

**Jean Prosper
de Prunelé**
° 31/07/1714
(*Saint-Mars*)
+ 08/11/1727
(*Nemours,*
étudiant)

**Antoinette
Félicité
de Prunelé**
° 15/12/1721
(*Saint-Mars*)
+ 20/12/1721
(*Saint-Mars*)

Prunelé

branche de Tignonville
& Bizemont de Prunelé

23

Parfait de Prunelé
et Marie Madeleine des Acres de Laigle

? de Prunelé
° 11/07/1722 (Londres)
+X 25/09/1746
(tranchée devant Namur)
enseigne-colonel (par Lettres
de 06/1732) & capitaine
au régiment d'Enghien-Infanterie,
X à Philipsbourg (1734)



Bizemont

Marie-Anne Adélaïde de Prunelé
° 06/12/1724 (Palais du Luxembourg, Paris,
bapt. à Saint-Sulpice)
Demoiselle de Saint-Cyr (reçue sur preuves le 12/12/1731,
par brevet du Roi du même jour ; sortie le 09/12/1744)
ép. (c.m.) 04/03/1750 et 11/03/1750 (Tignonville)
Nicolas-Balthazar Melchior, comte de Bizemont,
chevalier, seigneur de Buisson, Mondeville, Loutteville,
Dampmart (en partie), etc., colonel d'infanterie,
chevalier de Saint-Louis ° 09/01/1720
(sous condition de relever nom & armes des Prunelé)

Louise-Françoise Léontine de Prunelé
° 27/11/1725 (Palais du Luxembourg, Paris,
bapt. le 03/12 à Saint-Sulpice)
Demoiselle de Saint-Cyr (sortie les 19/09/1745)
ép. (c.m.) 29/08/1756 (Châtelet d'Orléans)
(disp. de Rome) & 06/11/1756 (Chantôme, Bines, près Blois)
François-Gabriel de Morogues, comte de Fonsaye,
chevalier, seigneur aussi de Celle et Dreigney
(en Nivernais), capitaine d'infanterie au régiment
de la Marine ° ~1684 + 16/12/1762 (Fonsaye)
(veuf d'Elisabeth du Faur de Courcelles
+ 07/04/1756 (Fonsaye), sans postérité)

postérité (1 fils)

**André-Gaspard Parfait
de Bizemont de Prunelé**
° 31/03/1752 (Tignonville)
élève à l'Ecole Royale
Militaire, chevalier de l'Ordre
de Saint-Lazare,
sous-lieutenant de cavalerie
au régiment Royal-Picardie
(04/1769)

**Charles-Guillaume Marie
de Bizemont de Prunelé
dit «Chevalier de Bizemont
de Prunelé»**
° 10/09/1754 (Tignonville)
élève à l'Ecole Royale
Militaire, chevalier de Malte

**Nicole-Aimée Adélaïde
de Bizemont de Prunelé
dite «Mademoiselle
de Bizemont de Prunelé»**
° 22/12/1750 (Tignonville,
bapt. le 23/12 à Saint-Pierre)
Demoiselle de Saint-Cyr
(sur preuves du 06/10/1760 ;
sortie le 23/12/1770)

**Olympe-Henriette
de Bizemont de Prunelé
dite «Mademoiselle
de Tignonville»**
° 25/06/1753 (Tignonville)

**Marie-Charlotte Reine
de Bizemont de Prunelé
dite «Mademoiselle
d'Argeville»**
° 05/01/1763 (Tignonville,
bapt. le 12/05 à Saint-Pierre)
Demoiselle de Saint-Cyr
(sortie le 12/12/1784)

**Françoise-Léontine
de Bizemont de Prunelé
dite «Mademoiselle
de Loutteville»**
° 30/07/1765 (Tignonville)

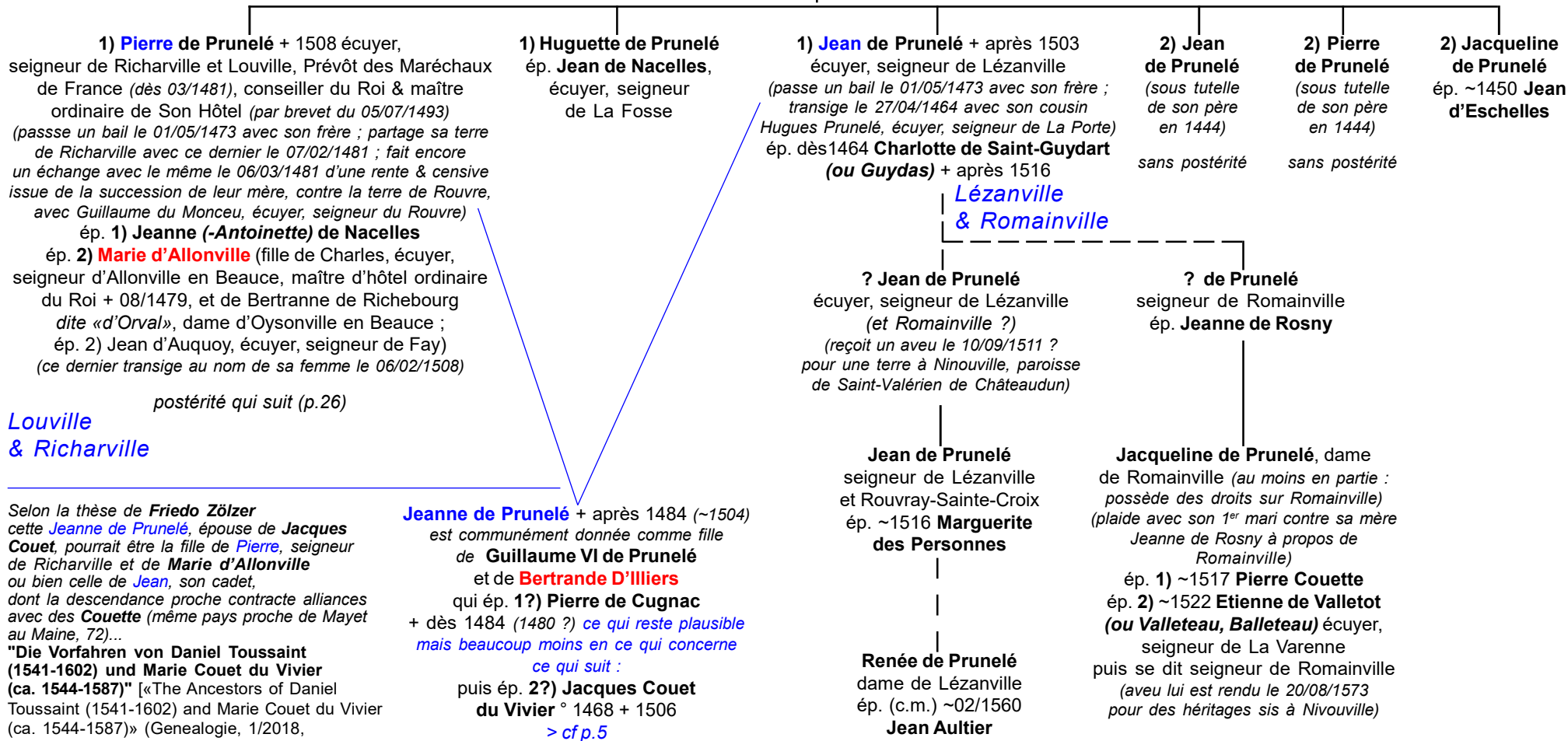
Prunelé

Seigneurs de Louville & Richarville

Moréri complété par F. Zölzer

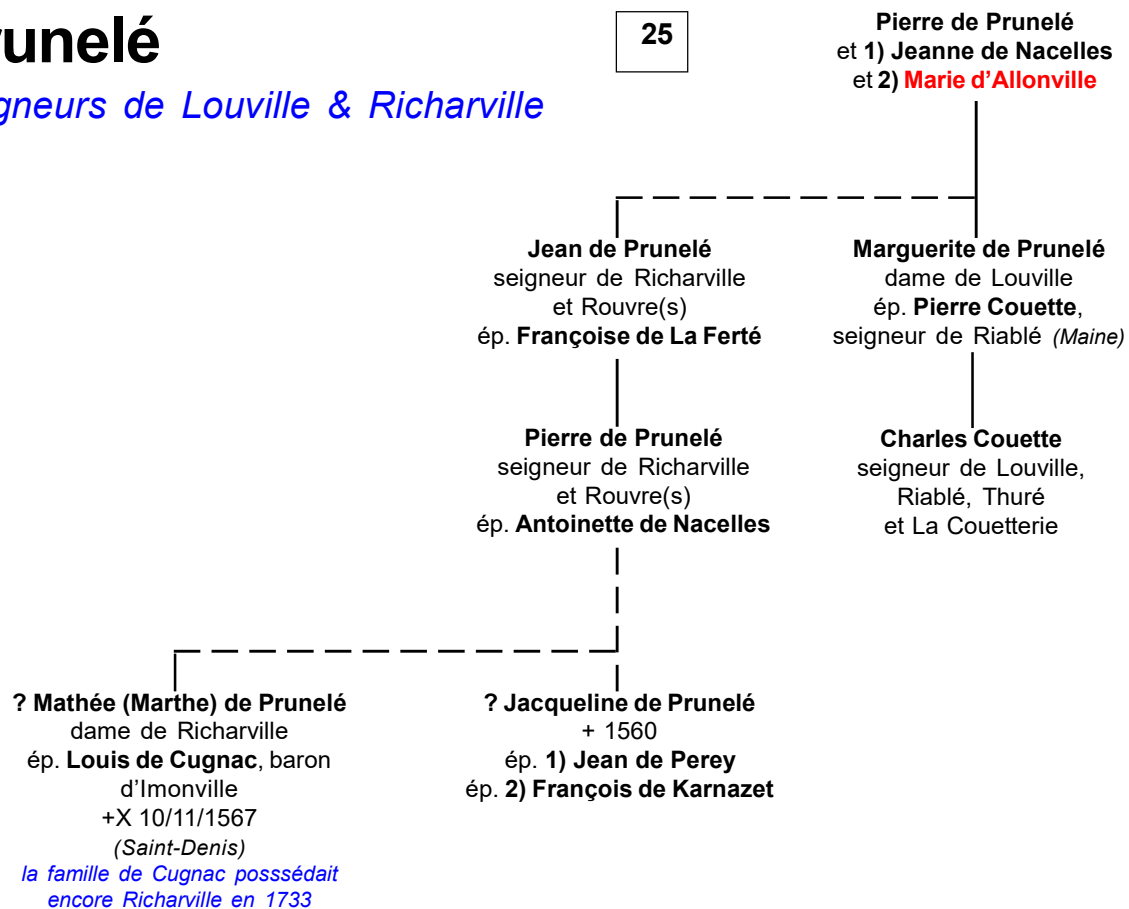
9

Colinet de Prunelé
et 1) Alix Paviot
et 2) Jeanne de Frouville



Prunelé

Seigneurs de Louville & Richarville

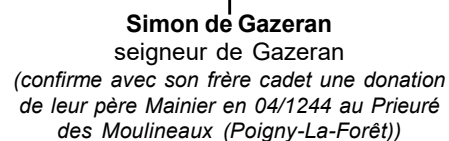
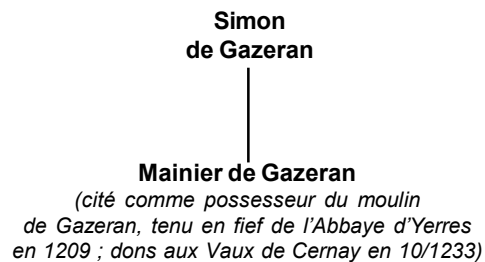
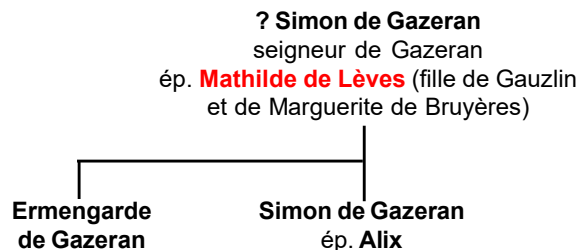


Prunelé

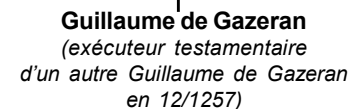
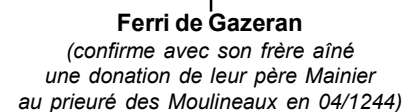
héritiers des seigneurs de **Gazeran**

Les armes des seigneurs de Gazeran sont un semis de billettes au lion brochant sur le tout ; le puîné brisé en chef d'un lambel de cinq pendants

Une branche de la famille des seigneurs de Gazeran se surnomme **Boulehart** (d'un nom de fief qui deviendra leur patronyme) et subsistera jusqu'au XVI^e siècle...
> cf dossier [Boulehart](#)



Cette branche directe des seigneurs de Gazeran s'éteindra à la fin du XIV^e siècle dans une alliance avec la famille de **Prunelé**



Gazeran
armes de la commune affichant celles des Prunelé

Prunelé

non connectés

(essentiellement de la branche
des seigneurs **de La Porte**)

? Anne de Prunelé

ép. ~1530 **François de Chauvigné**,
seigneur du Bois-Froult (53) + 1547

postérité dont **Roland (ou Rollin)**, châtelain
de Chauvigny, seigneur du Bois-Froult,
Fontenailles, Méral et L'Epinière,
Evêque de Saint-Pol converti à la RPR
qui ép. 1564 **Françoise Laisné**, dame de Collière
(Domfront, 61) + 1566

d'où **Judith de Chauvigné**

qui ép. 1) **Louis Hurault** puis 2) (c.m) 03/11/1590

Jean de Madaillan, seigneur de Montataire

? Bictix ou Butrix de Prunelé

(probable bâtard, de la branche de La Porte ?)

capitaine de Bois-Commun

(à 30 £ de gages par an)

(se fait représenter par Geoffroi de Beauvillier(s)
à Orléans en 1392)

? Jean-Philippe de Prunelé

? Henri de Prunelé

mentionnés comme alliés
de Guy Victor de Vigny
et de la famille Marcadé
(fin XVII° - début XVIII°)

? Marguerite de Prunelé

ép. 1466 **Guillaume** seigneur **de Corguilleray** (45)

+ 06/07/1504 Prévôt des Maréchaux,

Maître d'Hôtel du Roi (1470)

(fils de Guillaume, seigneur de Corguilleray)

? Juliette de Prunelé

° 02/09/1870 (Moléans) + 01/11/1923

(château du Percher, Saint-Martin-des-Bois, 49)

ép. 05/10/1895 (Moléans, 28) le baron **Alfred de Cours**

° 23/11/1867 (Perpignan) + 07/11/1939 (Le Percher)

Marthe de Cours

° 06/07/1898 (Le Percher) + 25 ou 28/09/1989 (Angers)

ép. 05/10/1921 (Saint-Martin-des-Bois) **René Marie Hubert**

Colas des Francs ° 18/05/1889 (Courtail, Sennely, 45)

+ 13/10/1964 (Le Percher) (fils de Marie Paul Joseph

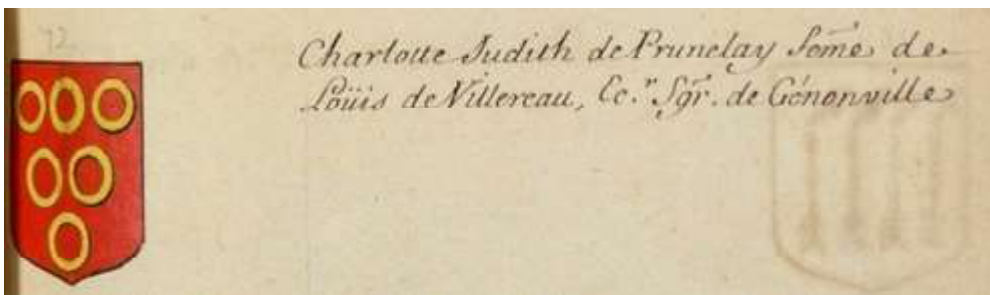
° 02/01/1848 (Orléans, 45) + 29/09/1916 (Sennely)

et de Jeanne Marie *Blanche* Germon ° 28/06/1857 (Orléans)

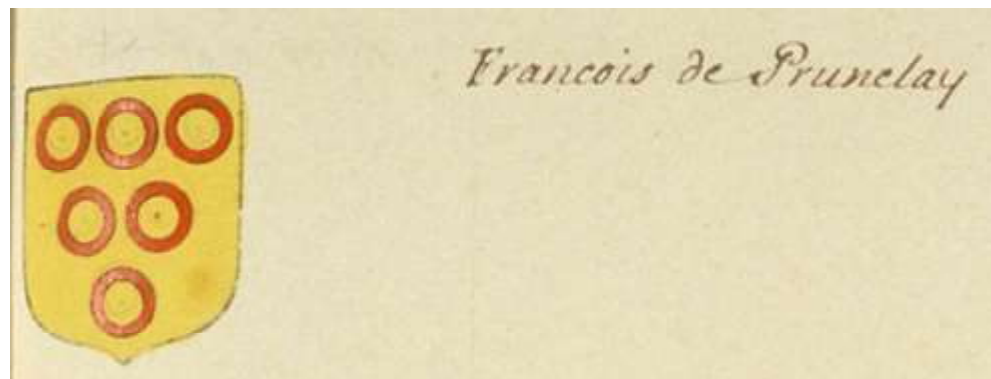
+ 30/01/1924 (Arcachon, 33)

Prunelé

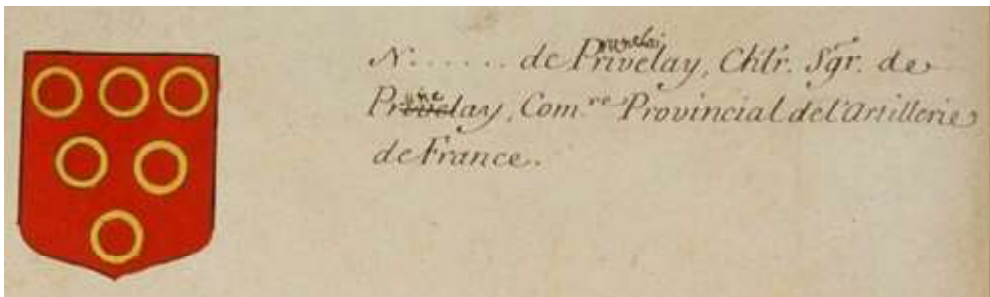
Annexes : Héraldique - Armorial d'Hozier



Charlotte-Judith de Prunelé + 1728 épouse de **Louis de Villereau**, seigneur de Génonville (Armorial d'Orléans)



François de Prunelé (émaux inversés)



? (**Jacques-Philippe ? + 1739**) **de Prunelé**, seigneur de Prunelay (Armorial d'Orléans)

Prunelé

Annexes : archives notariales

Minutes de notaires de Châteaudun

- Extraits des minutes de Louis Merlet 1369 - 1615

Comté de Dunois

références communiquées par dr Friedo Zölzer

E. 2695 (Registre.) In-4°, papier, 98 feuillets. 1380 (22 sept.) - 1381 (23 juin) Jean Chaillou. Réception d'Alain Boucher à la maîtrise du métier, de foulerie, sur la requête de **Jean de Prunelé**, Gouverneur de la comté de Blois. > cf p.4

E. 2764. (Registre.) In-4°, papier, 339 feuillets. 1484 (20 févr.) - 1485 (13 janv.) Jean Prévost.
Jean de Prunelé, seigneur de Romainville > cf p.25

E. 2774. (Registre.) In-4°, papier, 349 feuillets. 1490 (22 juill.)-1491 (2 oct.). Oudin Costé. Réception comme religieuse en l'Abbaye de Saint-Avit de **Louise de Prunelé**, fille de **Pierre de Prunelé**, seigneur d'Ouarville. > cf p.8

E. 2781. (Registre.) In-4°, papier, 68 feuillets. 1493 (3 déc.) - 1494 (5 janv.). Jean Prévost. Accord entre **Guillaume d'Avaugour**, seigneur de Courtalain, et **Guillaume (VII) de Prunelé**, seigneur de Gazeran, pour une rente de 10 écus d'or. > cf p.5

E. 2783. (Registre.) In-4°, papier, 221 feuillets. 1494 (3 févr. - 4 juin). Jean Prévost. Partage de la succession de **Pierre de Prunelé**, seigneur d'Ouarville, et d'Annette de Teillay, sa femme, entre **Antoine de Prunelé**, seigneur d'Ouarville, et Jean de La Chapelle, seigneur de La Troussière, comme ayant épousé **Françoise de Prunelé**. > cf p.8

E. 2793. (Registre.) In 4°, papier, 72 feuillets. 1499 (3 fév. - 8 juin). Oudin Costé. Contrat de mariage entre **François de Prunelé** et Jeanne, fille de Florent de Molitard, maître d'hôtel ordinaire de la Reine, seigneur de Molitard. > ?

E. 2820. (Registre.) In-4°, 278 f. 1503 (30 mars - 2 déc.). Renaud Lefèvre. Testament de **Jean de Prunelé**, seigneur de Lézanville, élisant sa sépulture en l'église du Mée, devant l'autel de Notre-Dame, et sur sa fousse et sépulture sera mise une tombe à plat sans estre eslevée, aux quatre coings de laquelle tombe seront imprimez les armes dudit testateur, et à l'entour d'icelle une épitaphe contenant son nom, ses seigneuries et les jour et an ésquelz il déceddera. > cf p.25

E. 2868. (Registre.) In-1°, papier, 381 feuillets. 1516 (1^{er} mars - 23 juin). Oudin Costé. Foi et hommage à **Jean de Prunelé** seigneur de Rouvray-Sainte-Croix, par Pierre Autier, seigneur de la Motteraye, pour le lieu de Chublainville, paroisse du Mée. > cf p.25

E. 2869. (Registre.) In-1°, papier, 338 feuillets. 1516 (24 juin - 8 oct.). Oudin Costé. Testament de Charlotte de Saint-Guydas, veuve de **Jean de Prunelé**, seigneur de Lézanville. > cf p.25

E. 2870. (Registre.) In-1°, papier, 342 feuillets. 1516 (19 déc.) - 1517 (5 mars). Oudin Costé. Contrat de mariage de **Jean de Prunelé**, seigneur de Rouvray-Sainte-Croix, avec Marguerite, fille de Pierre des Personnes, seigneur de Thierville. > cf p.25

E. 2872. (Registre.) In-4°, papier, 249 feuillets. 1517 (17 juill. - 19 sept.). Oudin Costé ; Jacques Costé, son substitut. Contrat de mariage de Pierre Couette, seigneur de La Couetterie, et de **Jacqueline de Prunelé**. > cf p.25

E. 2884. (Registre.) In-4°, papier, 232 feuillets. 1519 (20 mars - 22 mai). Thomas Barville. Quittance de 2.200 £ donnée à Pierre des Personnes, seigneur de Thierville, maître d'hôtel de l'Archevêque de Toulouse, par **Jean de Prunelé**, seigneur de Lézanville, pour la dot de Marguerite des Personnes, sa femme. > cf p.25

E. 2898. (Registre.) In-4°, papier, 262 feuillets. 1522 (1^{er} juin - 24 oct.). Noël Billart ; François Talvatz, son substitut. Accord entre Pierre Couette, seigneur de la Couetterie et **Jacqueline de Prunelé**, sa femme, d'une part, et Jeanne de Rosny, d'autre part, mère de ladite Jacqueline, réclamant pour son douaire les terres de Romainville et de Fougeuil. > cf p.25

E. 3026. (Registre.) In-4°, papier, 582 feuillets. 1558 (20 déc.) - 1559 (29 juin). Christophe Abraham. Aveu à Etienne de Valletot, seigneur de Romainville, et à **Jacqueline de Prunelé**, sa femme, pour le fief d'Ansonville, paroisse de la Chapelle-du-Noyer. > cf p.25

E. 3027. (Registre.) In-folio, papier, 588 feuillets. 1559 (4 janv. - 30 déc.). Noël Couppé. Traité entre **Jacques de Prunelé**, Aumônier du Roi, seigneur de Machelainville, et Robert Lhermitte, serrurier, pour faire 4 croisées et 4 demi-croisées au château de Machelainville. > cf p.5

E. 3033. (Liasse.) 145 pièces, papier. 1560 (févr.). Guillaume Noyer. Contrat de mariage de Jean Aultier avec **Renée de Prunelé**, dame de Lézanville. > cf p.25

> cf aussi page 5 à propos d'une possible alliance **Prunelé-Couet**

Prunelé

Annexes documentaires

Les Prunelé & leurs alliés dans l'Aude

«La seigneurie du Bousquan, possédée au XII^{ème} siècle par les vicomtes de Minerve, sous la suzeraineté des comtes de Carcassonne, fut confisquée lors de la croisade contre les Albigeois. En 1211, Le Bousquan, défendu par Elzear de Grave, seigneur de Peyriac et du parti Albigeois, est pris par Simon de Montfort qui venait de se rendre maître du château de Minerve, après avoir pénétré dans Alzonne, pris Bram, envahi Pamiers, vaincu Saverdun et conquis Lombers. (...)

En 1230, le Roi (Saint-)Louis IX, inféode la seigneurie du Bousquan à **Raymond de Saverdun (1)**.

Sa fille unique, **Tiburge de Saverdun**, apporte en dot cette terre à **Pierre de Compiègne (2)**, son époux.

Leur fils, **Folquet de Compiègne**, leur succède à la tête de la seigneurie du Bousquan.

Ce dernier donne les terres du Minervois à sa soeur Jeanne. Cette donation constitue la dot de **Jeanne de Compiègne** lors de son mariage avec **Robert d'Harcourt**.

En 1372, **Robert d'Harcourt** vend la seigneurie du Bousquan à **Nicolas de La Jugie**, déjà seigneur de la Livinière **(3)**.

Ainsi des vicomtes de Minerve, au seigneur de Saverdun puis à la noblesse de Compiègne ensuite à l'aristocratie d'Harcourt, les terres du Bousquan deviennent la propriété de la famille de **La Jugie**. (...)

Les héritiers de ce **Raymond de Saverdun** vendirent leur terre en 1372 à **Nicolas de la Jugie**.

Nicolas de La Jugie, issu d'une noble maison de Limousin était allié au Pape Grégoire XI.

Les terres du Bousquan furent possédées ensuite par les familles de La Jugie, de Puydeval et de Morèze par successions légitimes ou alliances matrimoniales. en ce temps-là **Tristan de La Jugie** régnait sur les terres du Minervois (...).»

(1) Raymond de Saverdun + 1247, seigneur d'Alzonne, Rieux (Rieux-Minervois), Laderne (Laderne-sur-Leuquet 11) et Leuc

(2) le manuscrit latin porte *Compendiensi* : Compende traduit en «de Compiègne»..

(3) La Jugie porte : "D'azur, à la face d'or" (dès 1338), puis : "Parti d'argent à la bande d'azur accompagné de six roses de gueules, trois en chef en orle, trois en pointe de bande (Rog(i)er de Beaufort) (dès 1342).

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES ARCHIVES EN LANGUEDOC-ROUSSILLON
DE L'OUBLI A LA GENEALOGIE : LE LOCAL ET SES HISTOIRES - CONVENTION n° A096LR58

Chargée d'étude : **Sylvie SAGNES** Sous la direction d'**Agnès FINE**

L'épouse de Guillaume III de Prunelé (thèse de Friedo Zölzer, extraits) :

Il y a plusieurs spéculations sur l'ascendance d'**Isabelle «d'Alzonne et de la Châtellenie de Montréal»**, épouse de **Guillaume III de Prunelé**, certaines prônant une relation avec la famille de **Montesquieu**, certaines avec la famille de **Compiègne** (hypothétiquement traduit par «**Compiègne**»). On fait valoir ici qu'aucune de ces spéculations n'est tenable, mais qu'elle a peut-être été la fille du Châtelain de Montréal, **Pierre Effredi** (ou **Escafredi**).

Elle hérite d'Alzonne et de quelques autres dominions de la famille de Compiègne à laquelle elle est lointainement apparentée.

(...)

Isabelle, l'épouse de **Guillaume III de Prunelé** aurait été une «dame d'Alzonne et de la Châtellenie de Montréal». Apparemment, elle a porté les deux seigneuries, ainsi que Rieux, Leuc et Laderne (toutes près de Carcassonne dans le sud de la France) dans son mariage. Ceux-ci restent la possession de la famille pendant plusieurs générations : en 1372, les petits-enfants et arrière-petits-enfants d'**Isabelle** portent encore le titre de «seigneur de Alzonne, Rieux, Leuc et Laderne» (les documents ne mentionnent plus Montréal). La combinaison des quatre seigneuries désigne **Raymond de Saverdun** comme un ancêtre possible ; une majorité des contributions sur genealogie.org supposent qu'il était le grand-père d'**Isabelle**.

(...)

La prétention à la juridiction supérieure de Montréal, qui aurait toujours été exercée par les juges de la seigneurie d'Alzonne et appartenait donc aux héritiers de **Foulques de Compende**, paraît également étrange pour une autre raison : en 1270, **Foulques** lui-même s'excusa auprès du Sénéchal de Carcassonne qu'il avait «usurpé» la juridiction d'Alzonne, Rieux, Leuc et Laderne. Peut-être que la plainte des frères **Prunelé** en 1318 faisait référence à une situation antérieure, avant 1270, mais leur père **Guillaume III de Prunelé** semble également s'être fait appeler «seigneur d'Alzonne et de la Châtellenie de Montréal», comme «du chef» de son épouse **Isabelle**.

(...)

Tout d'abord un détail sur le **Compende** : là où **Compende** ou **Compens** est mentionné dans les sources modernes, il est traduit d'un original latin qui dit généralement «**de Compendio**».

Cependant, ce nom est reproduit ailleurs sous le nom de «**de Compiègne**». En 1217, un **Foulques de Compiègne** reçut la «Porte de Saint-Honoré» à Paris pour ses services comme sergent du Roi **Philippe II Auguste**, à la condition de «bien l'entretenir».

Il est concevable qu'il soit le père de ce **Foulques**, que le Roi suivant, **Louis VIII**, appelait son «cher et fidèle ami».

Il est probable que **Compende** ou **Compens** ne soit pas la bonne traduction en français, et que ce qui a été cité à leur sujet ci-dessus concerne en fait la famille de «**Compiègne**».

Béziat donne également le nom de **Compiègne** dans son manuscrit, «Histoire du Minervois». D'ailleurs, il est précisé que l'héritage de **Foulques** et **Jeanne** s'est déroulé "selon la coutume de la vicomté de Paris".

(...)

Prunelé

Annexe documentaire

Les Prunelé & leurs alliés dans l'Aude

Le plus important d'entre eux (des châtelains) est **Pierre Effredi**, qui a occupé cette fonction plus longtemps que tous les autres, au moins de 1279 à 1301.

Pour **Isabelle**, on peut supposer une année de naissance vers 1270.

Si elle était la fille d'**Effredi**, on pourrait très bien s'attendre à ce qu'elle ait été connue sous le nom de «dame de la Châtellenie de Montréal» lorsqu'elle s'est mariée vers 1290.

On pense qu'**Effredi**, ainsi que les variantes de nom **Effrey**, **Affredi** et **Alefredi** qui apparaissent également, sont une forme abrégée d'**Escafredi**.

Les **Escafredi** étaient co-seigneurs de Montréal et d'Alzonne (et d'autres seigneuries, mais pas de Rieux, Leuc et Ladern) avant la croisade des Albigeois.

Raison de plus pour présenter l'héritière comme «dame de Alzonne et de la Châtellenie de Montréal».

Qu'elle ne soit pas également appelée «dame de Rieux, Leuc et Ladern», bien que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants portaient des titres correspondants, pourrait être dû au fait que les trois domaines étaient encore entre d'autres mains du vivant d'**Isabelle**.

Rieux a été donné par **Foulques de Compiègne** en dot à **Jeanne**, sa petite-fille, Leuc et Ladern en «dot à vie» à sa (seconde) épouse, **Méline des Arcis**. Pour cette raison également, le tuteur des deux frères mineurs **Prunelé**, **Bernard de Montesquieu**, résidait à Alzonne. Montréal, en tant que châtellenie, ne faisait pas partie du patrimoine familial et quelqu'un d'autre que **Pierre Effredi** en était responsable depuis 1301.

Encore quelques mots sur la succession : les quatre seigneuries Alzonne, Rieux, Leuc et Ladern étaient, comme indiqué ci-dessus, en possession de **Raymond de Saverdun** depuis la croisade contre les Cathares. Ils passèrent à **Foulques de Compiègne** en 1247, probablement marié à la fille de **Raymond, Thiburge de Saverdun**. Son fils **Pierre** est évidemment décédé avant son père puisque jusqu'en 1270 seul **Foulques de Compiègne** est mentionné comme feudataire des quatre seigneuries. La fille de **Pierre**, **Jeanne**, est la dernière héritière de la lignée de **Compiègne**.

À son décès, son héritage revient « par parenté parentale » à **Isabelle**, «dame d'Alzonne et de la Châtellenie de Montréal».

La «parenté parentale» fait probablement référence à l'épouse de **Pierre de Compiègne**, puisqu'il n'y avait apparemment pas d'autres **Compiègne**.

Il serait concevable, par exemple, que le père d'**Isabelle**, **Pierre Effredi**, soit un frère de cette dame, épouse de **Pierre de Compiègne**, mais aucun des documents connus de la fin du XIII^e siècle ne relie le châtelain de Montréal lui-même à Alzonne.

Il paraît donc plus plausible que l'héritage de **Raymond de Saverdun** soit parvenu à **Isabelle** par l'intermédiaire de sa mère.

Peut-être que la mère était une sœur de l'épouse de **Pierre de Compiègne**.

Ou peut-être que la mère a elle-même été mariée en premier mariage avec **Pierre**

de **Compiègne**, probablement mort jeune, puis a contracté un second mariage avec **Effredi**, de sorte qu'**Isabelle** était une demi-sœur de **Jeanne**.

Mais à moins de trouver davantage de documents, tout cela ne reste que spéculation...

Les documents actuellement connus ne prouvent pas une descendance de la famille de **Prunelé**, notamment de l'épouse de **Guillaume III, Isabelle**, d'un côté de Villeneuve et donc de Charlemagne. Mais l'hypothèse alternative d'une descendance des **vicomtes de Toulouse** semble également reposer sur des bases fragiles. En aucun cas **Isabelle** ne peut être la petite-fille de **Raymond de Saverdun** ; une ou deux générations supplémentaires doivent être supposées.

Il est raisonnablement probable que les seigneuries de **Raymond de Saverdun**, qui appartinrent plus tard à la famille de **Prunelé**, furent d'abord transmises en ligne directe à une **Jeanne de Compiègne** (latin de **Compendio**, français souvent aussi de **Compende**), mais qu'elle mourut sans descendance, l'héritage revenant à la famille de sa mère.

Par ailleurs, on peut affirmer que les conclusions présentées ici parlent contre **Isabelle**, l'épouse de **Guillaume III de Prunelé**, comme issue de la famille de **Montesquieu**.

Il y avait une parenté avec la famille **Montesquieu**, mais plutôt du côté des **Prunelé** ; le tuteur de **Guillaume IV** et de **Jean de Prunelé** était probablement un demi-neveu ou beau-neveu de leur père, **Guillaume III de Prunelé**.

La désignation d'**Isabelle** comme «dame d'Alzonne et de la Châtellenie de Montréal» trouve une explication plausible dans l'hypothèse qu'elle était la fille du châtelain de Montréal,

Pierre Effredi, qui officia de 1279 à 1301.

Alzonne ainsi que Rieux, Leuc et Ladern ont peut-être été introduits dans la famille par la mère d'**Isabelle**. Ici, cependant, la succession exacte ne peut pas être clarifiée pour le moment.

Article paru dans GÉNÉALOGIE et en anglais dans FOUNDATIONS (2022)

THE ANCESTORS OF A HUGUENOT FAMILY IN GERMANY

– TRACED BACK TO THE TIME OF THE ALBIGENSIAN CRUSADE by Friedo Zölzer

© Copyright FMG and the author